

Rochetaillée *sur Saône*

Bulletin municipal d'information n° 29



Casa d'Or

OOO immobilier

AGENCE INDÉPENDANTE
SPÉCIALISTE DES MONTS D'OR ET DU VAL DE SAÔNE
EQUIPE EXPÉRIMENTÉE | CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE

Virginie DELOISON
Sophie CARRON-BELLAUD
Isabelle GUERIN

TRANSACTION | HOME STAGING | ESTIMATION | LOCATION



2, rue de la république
69270 couzon-au-mont-d'or
tél./fax 04 78 22 22 20
contact@casador-immobilier.com



BOUCHERIE

Les 2 Fontaines

Traiteur - Charcuterie - Rôtisserie - viande charolaise
livraison à partir de 30€

12, rue Pierre-Carbon - 69270 Fontaines-sur-Saône
04 78 22 52 36
Ouvert le lundi. Fermé le mercredi après-midi et le jeudi

Bijouterie Iannes

VENTE BIJOUX OR ET FANTAISIE - TRANSFORMATION - RACHAT D'OR
NETTOYAGE DE BIJOUX - HORLOGERIE - REPARATION PENDULES ANCIENNES ET MONTRES

8, rue Pierre-Carbon - 69270 Fontaines-sur-Saône
04 78 22 09 86

restaurant

HÔTEL 2 PARIS

Rochetaillée-sur-Saône
06 98 67 55 21
04 78 22 33 62
www.hotel2paris.fr



Traiteur - plateaux repas - chambres d'hôtes - salle de réunion
Baptêmes - mariages - anniversaires - communions

L'Hôtel2Paris c'est également sur le site de votre choix :
Petit déjeuner - goûter - inauguration - événementiel avec
ou sans personnel.

*Tous les plats de notre carte peuvent faire l'objet de plats ou plateaux repas (livrés ou emportés).
Pour des plats ou plateaux plus élaborés (homard, langouste, foie gras, truffes). Nous contacter*

- LE MOT DU MAIRE PAGE 4

- MAIRIE : HORAIRES
- EMPLOYÉS COMMUNAUX PAGE 5

- ETAT CIVIL PAGE 6

GESTION MUNICIPALE

- DÉNEIGEMENT ET COLLECTE OBJETS ENCOMBRANTS
- MICHEL COMTE : COMMISSION URBANISME
- JOSIANE BRUNIER : COMMISSION COMMUNICATION
- VALMY RODRIGUEZ : COMMISSION TRAVAUX - HYGIÈNE
- PHILIPPE ARMAND : COMMISSION FINANCES - FÊTES ET ANIMATIONS
- ERIC VERGIAT : CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

PAGES 7 À 18

INFORMATIONS SOCIALES

- SALLE MULTIFONCTIONS
- ADOM
- CCAS
- MAISON DU DEPARTEMENT
- MAISON COULEUR
- MISSION LOCALE
- RAM
- SECOURS POPULAIRE

PAGES 19 À 22

ENFANCE

- ECOLE
- STRUCTURE DE GARDE ENFANCE EVEIL

PAGES 23 À 25

ASSOCIATIONS

- AAVR
- BATEAUX SUD-EST
- BIBLIOTHÈQUE
- CERCEAU D'OR
- CLUB DES LOISIRS
- COMITÉ DES FÊTES
- EUROS DES ÉCOLES
- ROCHETAILLÉE MODÉLISME
- ROCHETAILLÉE MINIATURE
- ROCHETAILLÉE SAÔNE LOISIRS
- TENNIS CLUB
- UMAC

PAGES 27 À 35

INTERCOMMUNLITE

- AGENDA 21 VAL DE SAÔNE
- LE SIVRE
- ASI
- PAROISSE SAINT-ROCH

PAGES 36 À 39

- CALENDRIER.....P.26
- ALLO SERVICE PUBLIC.....P.40
- DOCUMENTS À CONSERVER.....P.40
- 1, 2, TRI PARTEZ
TRIER C'EST FACILE.....P.42



EDITORIAL



Vous venez de recevoir le bulletin municipal vous informant des actions menées en 2010 par le conseil municipal.

Je voudrais décerner une mention spéciale et remercier chaleureusement mes adjoints Michel COMTE, Josiane BRUNIER, Valmy RODRIGUEZ, Philippe ARMAND et notre conseiller communautaire, Eric VERGIAT, ainsi que tous les conseillers municipaux pour le travail qu'ils réalisent et la contribution qu'ils apportent à la vie de notre commune.

Il s'agit de tâches absorbantes, parfois ingrates, mais souvent valorisantes, qui demandent beaucoup de bonne volonté et surtout de disponibilité.

Je souhaiterais remercier également le personnel communal qui œuvre dans les bureaux et bâtiments publics, ou sur le terrain.

La tâche qui leur incombe est loin d'être facile. Je sais pouvoir compter sur eux, sur leur attachement au service public pour prendre à bras le corps la mission dont ils sont investis car ils souhaitent tous le mieux pour notre commune.

Une commune a de l'avenir, à condition de savoir continuer à écrire son histoire, à lui conférer des qualités tant dans son cœur historique que dans sa partie moderne.

Construire un village durable, c'est être conscient de son potentiel, maintenir une bonne gestion, protéger les espaces naturels, mettre en valeur le patrimoine. Il faut pour cela de l'initiative et du courage.

En 2011, nous continuerons notre action municipale, parce qu'il y a une impérieuse nécessité, aujourd'hui plus que jamais, à répondre aux défis du présent afin de préparer l'avenir.

Il faut, pour cela, agir et aimer !

Agir parce que le besoin de solidarité est important, vos attentes sont diverses et votre aspiration à une qualité de vie meilleure est légitime et doit trouver dans les décisions des élus, des réponses pour demain.

Aimer son village, c'est s'investir pour que ses habitants y vivent aussi bien que possible. C'est se mobiliser pour la mission que vous nous avez confiée afin d'avancer sur le chemin sereinement.

Aimer son village, c'est un engagement de tous les jours qui se manifeste par notre travail, nos jugements, nos actes, tout en le mettant en cohérence avec nos paroles. Telle est notre feuille de route, telle est la conviction qui anime l'ensemble du conseil municipal.

Aimer son village, c'est enfin ce que chacun fait pour lui, pour qu'il conserve son identité, pour qu'il soit agréable et propre, pour qu'il soit animé et généreux, pour que « le vivre ensemble » soit un souci commun.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre village en espérant qu'ils y trouvent convivialité et joie de vivre.

Je vous présente au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Nous sommes encore dans le dynamisme et l'élan de ce nouvel an

Que chacune et chacun d'entre nous y trouvions l'énergie, la joie, la santé et la réussite.

Votre Maire - Rita Spiteri



Ludovic GEISERT
Secrétaire
général de mairie



Isabelle RENDU
Agent administratif qualifié



Jacqueline ROUDIL
Agent administratif qualifié



Régis POULENARD
Agent de service
technique

Ludovic GEISERT	Secrétaire général de mairie
Isabelle RENDU	Agent administratif qualifié
Jacqueline ROUDIL	Agent administratif qualifié
Régis POULENARD	Agent de service technique
Chadia HABBACHI MAKNI	ATSEM
Catherine POULARD	ATSEM - Responsable cantine
Magali CANTAT	Directrice Enfance Eveil Educatrice de jeunes enfants
Christelle ROSINSKI	Intervenant en Education Physique et Sportive
Loïc TOLLANCE	Intervenant en Education Musicale
Amandine DUPONT	Chargée des études surveillées au Groupe scolaire
Brigitte DERAMERU	Auxiliaire de Puériculture contractuelle
Christine DELOLMO	Agent social Enfance Eveil
Laurence FIGUEROA	Agent de service technique
Lylia SLAMA	Auxiliaire de Puériculture contractuelle
Jessica ZANETTI	Auxiliaire de Puériculture contractuelle
Aurélie DERONZE	Auxiliaire de Puériculture contractuelle

HEURES D'OUVERTURE ET RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi : de 8h15 à 12h
et de 14h à 17h

Le jeudi : de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi : de 8h30 à 12h

Un répondeur est à votre service en dehors
de ces horaires

Horaires d'ouvertures du secrétariat au public :

Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi : de 14h à 17h30

Adresse de la Mairie :

50, quai Pierre Dupont

69270 Rochetaillée-sur-Saône

Tél. : 04 72 42 92 92 - Fax : 04 78 22 70 87

E-mail : accueil@mairie-rochetailllee.fr

Site : www.rochetailllee-sur-saone.fr

Halte Garderie : 04 78 22 62 84

Ecole : 04 72 42 02 41

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE...

• Pierre ARMAND

Né en décembre 1922 à Valence, Pierre s'est installé avec son épouse Odette à la fin des années quarante à Rochetaillée. Il s'est investi dans la commune comme conseiller municipal pendant 17 ans de 1965 à 1982 laissant le souvenir à tous ceux qui l'ont côtoyé d'un homme affable, sportif et exigeant.

Il a transmis à ses enfants le sens de l'engagement ; l'un de ses enfants, Philippe, est adjoint au maire depuis 2008. Pierre ARMAND nous a quittés le 6 novembre 2010.

Nous renouvelons nos condoléances à son épouse et à sa famille.

• Jean DURAND

Nous apprenons avec tristesse son décès survenu brutalement le 23 décembre à Villars les Dombes à l'âge de 79 ans. Employé municipal du 16 mai 1960 au 19 novembre 1991, les anciens Rochetaillards appréciaient sa bonne humeur, sa serviabilité et sa grande disponibilité. Toutes nos pensées à sa famille et particulièrement à Huguette, son épouse, qui a rempli la fonction d'ATSEM à l'école communale pendant de nombreuses années.

marriages



Denis DUMONTET et Christine Germaine Thérèse DELANGUE, le 7 Mai 2010
 Sylvain ARMAND et Eve Sophia FIGUEIRAS, le 19 juin 2010
 Diego CANADAS CARROZ et Sylvie Antoinette Henriette GARDON, le 19 juin 2010
 Yassine ZENE-EL-KHEIR et Nazha MINIYA, le 26 juin 2010
 Denis Georges CAPEL CASTILLO et Coralie Pauline STOLTZ, le 24 juillet 2010
 Alexandre Serge BLINE et Hélène Anne Thérèse PIERSON, le 21 août 2010
 Alain Denis Jean KINDLER et Pascale Monique BROCHIER, le 28 août 2010
 Sébastien Jean Marie FARISSIER et Gratienne Danielle Jessica SPITERI, le 28 août 2010
 Stéphane Christian Horace ZANOLLA et Isabelle Véronique CHAPUIS, le 16 octobre 2010

naissances



Maëlle Dominique Alexandra PORTRON née le 22 janvier 2010 à Lyon 4^{ème}
 Pia LARDY née le 27 janvier 2010 à Rillieux la Pape (Rhône)
 Naila Imane Chafia ZINI née le 29 janvier 2010 à Lyon 4^{ème}
 Melissa JASAROV née le 5 avril 2010 à Lyon 4^{ème}
 Eloise Camille Marine CHAVANIS née le 2 mai 2010 à Villeurbanne (Rhône)
 Simon Merlin Léonard CLEMENDOT CUISSARD né le 9 mai 2010 à Ecully (Rhône)
 Diana Marie VECCHI née le 6 juin 2010 à Ecully (Rhône)
 Axel MERCIER EHR SAM né le 13 juin 2010 à Ecully (Rhône)
 Yann PEREIRA COSTA né le 21 juin 2010 à Rillieux la Pape (Rhône)
 Wail NABI né le 21 juin 2010 à Vaulx-en-Velin (Rhône)
 Théophile Jean-Pierre Eric Marie SEYNAVE né le 3 juillet 2010 à Lyon 4^{ème}
 Yanis KORRACHI né le 5 juillet 2010 à Lyon 4^{ème}
 Martin Andrea MONTALANT né le 05 août 2010 à Rillieux la Pape (Rhône)
 Caitline Charlotte Christine DUMONTET née le 17 août 2010 à Lyon 4^{ème}
 Angelle Estelle PERRET née le 23 août 2010 à Lyon 4^{ème}
 Jules DANDRIEUX né le 24 août 2010 à Lyon 8^{ème}
 Chaïnéz GUENAOUI née le 30 août 2010 à Lyon 4^{ème}
 Emma Zouina Elina AMGHAR née le 8 septembre 2010 à Lyon 4^{ème}
 Léo Sidi Mamadou NOVAK né le 18 septembre 2010 à Bron (Rhône)
 Romane COLLOMB née le 7 novembre 2010 à Lyon 4^{ème}
 Valentin MOUMDJIAN né le 18 décembre 2010 à Ecully (Rhône)

décès



LECA Xavière, le 8 février 2010 à Pierre-Bénite (Rhône)
 VULLIARD Emma Louise veuve TOUVIER, le 5 octobre 2010 à Sathonay Camp (Rhône)
 BUSSY Gisèle, le 6 octobre 2010 à Lyon 7^{ème}
 VEYRET Georges Pierre Toussaint Octave, le 1^{er} novembre 2010 à Rochetaillée sur Saône (Rhône)
 ARMAND Pierre Marcel, le 6 novembre 2010 à Albigny sur Saône (Rhône)
 QUAINO André Louis, le 17 décembre 2010 à Albigny sur Saône (Rhône)

CLASSEMENT DANS LES DIFFÉRENTES PRIORITÉS DE DÉNEIGEMENT DES VOIES DE NOTRE COMMUNE

Aubépines	Allée des Aubépines	Communautaire
Aubépines	Impasse des Aubépines	PRIVE
Barrage	Montée du barrage	PRIVE
Bel air	Rue Bel Air	PRIVE
Bleu Guimet	Rue du Bleu Guimet	PRIVE
Cimetière	Parking du cimetière	Communautaire
Claudius Peytel	Place Claudius Peytel	Communautaire
Concorde	rue de la Concorde	Communal
Couzon	Pont de Couzon	Départemental
Départementale 433	Route de Lyon	Départemental
Ecureuils	Allée des Ecureuils	Communautaire
Ecureuils	Impasse des Ecureuils	PRIVE
Eglise	Impasse de l'Eglise	Communautaire
Eglise	Place Fernand Lacroix	Communautaire
Epine	Chemin de l'Epine	Communautaire
Espérance	Chemin de l'Espérance	PRIVE
Fleurieu sur Saône	Route de Fleurieu	Communautaire
Henri Bouchard	Rue Henri Bouchard	Communautaire
Mairie	Parking de la mairie	Communautaire
Mardoré	Rue Mardoré	Communautaire
Marinade	Chemin de la Marinade	Communautaire
Moulins	Rue des Moulins	Communautaire
Musée	Rue du Musée	Communautaire
Nation	Route de la Nation	Communautaire
Pêcheurs	Rue des Pêcheurs	Communautaire
Pérouges	Rue de Pérouges	Communal
Pierre Dupont	Quai Pierre Dupont	Communautaire
Pierre Dupont	Square Pierre Dupont	Communautaire
Plage	Chemin de la Plage	Communautaire
Plage	Rue du Sandre	Départemental
République	Rue de la République	Communautaire
République	Place de la République	Communautaire
Ruisseau	Rue du Ruisseau	Communautaire
Roche	Chemin de la Roche	Communautaire
Sports	Rue des Sports	Communautaire
Train Bleu	Chemin du Train Bleu	Communautaire
Trèves	Rue de Trèves	Communautaire

Pour plus de renseignements,
appeler le
standard neige
04 78 95 88 44

Voie communautaire : Grand Lyon

Voie Départementale : DDE

Voie communale : Mairie

Voie privée : Riverain



Gilles MONZAREL
Employé voirie
du Grand Lyon

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Conformément à l'arrêté K2 et aux nouvelles directives concernant les horaires de travail, nous ne pouvons vider les déchets après 16h30.

Aussi nous vous informons que les objets encombrants devront être impérativement sortis avant 6 h le matin du jour de collecte.

Planning d'intervention pour l'année 2011: Fréquence bi-annuelle.

3 mars 2011 - 1^{er} septembre 2011

Ne sont pas collectés :

Les déchets verts, les gravats, les cumulus, les produits trop lourds plus de 70 kg

COLLECTE SELECTIVE PORTE A PORTE

La première collecte sélective en porte à porte sera réalisée le samedi 18 juin 2011.

Les bacs verts destinés aux emballages ménagers recyclables seront remis auparavant à chaque foyer.

Voir calendrier de collecte des déchets ménagers 2011 en fin de bulletin.





Michel COMTE,
1^{er} adjoint

URBANISME

Membres de la commission

Philippe ARMAND, Norbert FERBER, Gilbert GROSJEAN, Gérard JEGO, Carine PRAT, Eric VERGIAT

VOIRIE

Membres de la commission

Philippe ARMAND, FERBER Norbert, Gilbert GROSJEAN, Gérard JEGO, Carine PRAT, Eric VERGIAT.

FETES ET ANIMATIONS

Membres de la commission

Nicole BAMIERE, Josiane BRUNIER, Norbert FERBER, Gilbert GROSJEAN, Marie Louise ROUSSEAU,

Permanence :

le premier samedi du mois ou sur rendez-vous.

URBANISME

Petit rappel :

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
Le SCOT est un document d'aménagement et d'urbanisme qui vise à planifier le développement du territoire pour les quinze prochaines années (2015-2020).

Les SCOT ont été créés par la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) de 2000. Une fois adopté, à la fin de cette année 2010, il s'imposera aux documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités membres : Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan de Déplacements Urbains (PDU), Plan Local de l'Habitat (PLH)... A partir de début 2011, le SCOT prendra toute sa place dans la vie des territoires.

LE GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT : GRENELLE 2

Promulguée le 12 juillet 2010, la loi portant "engagement national pour l'environnement" dite Grenelle 2, correspond à la mise en application d'une partie des engagements du Grenelle Environnement.

Les 248 articles qui composent cet important texte de loi ont été largement enrichis par le Parlement et déclinent des mesures dans six chantiers majeurs :

Bâtiments et urbanisme, Transports, Energie, Biodiversité, Risques, santé, déchets, Gouvernance.

En voici les principales avancées par chantier :

- Amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification en matière d'urbanisme.
- Organisation de transports plus respectueux de l'environnement tout en assurant les besoins en mobilité
- Réduction des consommations d'énergie et de leur contenu en carbone
- Préservation de la biodiversité
- Mise en oeuvre d'une nouvelle gouvernance écologique
- Maîtrise des risques, traitement des déchets, et préservation de la santé.

REVISION DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Une révision de PLU se mène selon des fréquences espacées (tous les 8 à 12 années environ).

Par contre une modification de PLU peut être conduite sur demande de la commune et présentée au conseil communautaire.

La révision projette donc la commune sur du long terme, sur tous les axes du développement tels : l'habitat privé et social, les espaces protégés et naturels, les espaces agricoles, les espaces d'activités économiques, les voiries nouvelles ou revisées, l'environnement en général, le développement durable...

A chaque modification du PLU, il est nécessaire de consulter le SCOT. Il faut savoir que la loi impose une compatibilité entre le PLU et le SCOT. C'est une obligation légale et une nécessité de cohérence de la décision politique au fil du temps pour les années à venir (20 à 30 ans).

LE PLU SE « GRENELLE »

Afin que le PLU réponde aux attentes du développement durable, telles qu'elles ont

été exprimées dans le cadre des travaux du « Grenelle de l'environnement », les missions qui lui sont dévolues sont une nouvelle fois élargies :

- instruments supplémentaires de réglementation de l'occupation du sol
 - subordination du PLU renforcée
 - évolution d'expression des choix du PLU
- Le grenelle 2 représente un profond renouvellement et possède un fil conducteur : le développement durable, qui répond de façon concomitante et cohérente à cinq finalités :
- La lutte contre le changement climatique.
 - La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources.
 - La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.
 - L'épanouissement de tous les êtres humains.
 - Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Calendrier de la révision du PLU de l'agglomération établi par le grand Lyon.

Début 2011 : Mise en révision, cadrage des enjeux

2011- 2012 : - Approches thématiques,
- Projets d'agglomération (diagnostic PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable).
- Projets bassins de vie (diagnostic PADD).
- Projets communaux (diagnostic PADD).

Juillet 2013 : Débat sur les orientations générales du PADD au conseil de communauté.

2013- 2014 : Traduction spatiale réglementaire (plans règlements OAQS : Orientations d'Aménagement par Quartiers ou par Secteurs).

2015 : Arrêt de projet, enquête publique et approbation

Nous vous rappelons que le PLU est mis à la disposition du public en mairie conformément à l'article L 123 -10 du Code de l'Urbanisme. Vous pouvez également le consulter au siège du Grand Lyon où dans chacune des Mairies membres de la Communauté Urbaine de Lyon.

PERMIS DE CONSTRUIRE

12 permis de construire ont été déposés en Mairie en 2010.

- 6 pour des constructions de maisons individuelles
- 4 pour des extensions de maisons individuelles.
- 1 pour extension de locaux communaux.
- 1 pour une construction de terrasse.

DECLARATIONS PREALABLES :

32 déclarations préalables ont été déposées en mairie en 2010.

- 4 pour des ravalements de façades.
- 4 pour la création de fenêtres de toit.
- 5 pour des modifications de façades.
- 4 pour la création d'abris de jardin.
- 5 pour l'édification de clôtures.
- 2 pour la création de Pool House.
- 2 pour la division de terrain.
- 2 pour l'installation de panneaux solaires.
- 2 pour la construction de piscine.
- 2 pour la réfection de toiture.

Beaucoup de permis de construire ont été refusés par manque d'études géotechniques appropriées aux projets des constructions.

Les terrains à construire sont de plus en plus rares sur notre commune et ils sont situés dans des zones de préventions (mouvements de terrains). Les projets doivent s'adapter aux terrains avec un minimum de mouvements de terre et non le contraire.

SECTEUR PARRAFRAY :



Début 2010, le cahier des charges concernant l'aménagement du secteur Parrafray, a été validé par le service urbanisme appliqué du Grand Lyon et transmis à des aménageurs intéressés ainsi qu'aux propriétaires des terrains concernés. Premières intentions du cahier des charges.

- L'aménageur devra proposer un plan global.
- Il devra s'engager avec tous les propriétaires concernés.
- La commune déblocquera le PLU à la suite de la présentation du plan d'aménagement global.
- Le projet se déroulera en 3 phases successives d'aménagement.
- Un habitat intermédiaire et individuel est souhaité en vue de l'acquisition à la propriété ou à la location sur l'ensemble de l'opération. Un pourcentage sera à définir pour répondre aux besoins des jeunes ménages.
- Une intégration du projet dans son environnement, une réflexion paysagère

devront être définis afin de préserver et valoriser le milieu naturel du site. Il faudra aussi garantir une bonne intégration des constructions dans la pente. Celles-ci devront tenir compte de la topographie des lieux. Les constructions doivent avoir entre elles un " effet de belvédère " afin de ne pas obstruer les différents points de vue sur le Val de Saône.

Le projet le plus adapté à nos attentes et objectifs a été celui proposé par la société Nexity qui a bien tenu compte des critères définis dans le cahier des charges. A l'heure actuelle, cette société est en négociation avec les propriétaires des parcelles concernées.

VOIRIE

Rue du Musée :



L'aménagement de trottoirs le long de cette voie est terminé. La construction de puits perdus a évité cette année tout débordement des eaux de ruissellement en cas d'orage.

Rue de l'Espérance :

Cette voie privée va devenir communautaire. Des travaux de réfection sont programmés au premier semestre 2011.

Rue de la République :

Une réfection partielle de la chaussée a amélioré la capacité des avaloirs d'orage.

Route de la Nation :

Des sondages de sol ont été effectués. Les acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement de cette voie sont en cours de réalisation. Les travaux vont pouvoir démarrer.

Quai Pierre Dupont :

Une demande d'aménagement a été transmise au service voirie du Grand Lyon. Une étude de projet est programmée début 2011.

FETES ET ANIMATIONS

FEU D ARTIFICE

Après une belle journée ensoleillée, nous avons pu assister à un spectacle pyrotechnique d'une qualité exceptionnelle. Le ciel brilla et

s'embrasa tout au long du feu d'artifice avec un magnifique bouquet final. Nous remercions tout particulièrement les artificiers bénévoles et les sapeurs pompiers de Couzon au Mont d'Or qui nous ont offert une fois encore une très belle soirée.

8 DECEMBRE

Sous l'impulsion de la Municipalité et avec la contribution du Comité des Fêtes, Rochetaillée a fêté pour la deuxième année le 8 décembre. Après un défilé aux flambeaux réalisé par les enfants du village accompagnés de saltimbanques, échassiers, cracheurs de feu et jongleurs, les habitants de la commune furent conviés place du Marché où un magnifique sapin illuminé entouré de stands de dégustation les attendait. Nous remercions l'ensemble des organisateurs pour le bon déroulement de cette belle soirée fort réussie et appréciée par les Rochetaillards venus nombreux en ce soir de décembre.

ARBRE DE NOËL



Le spectacle de Noël offert par la municipalité a encore une fois permis aux familles de Rochetaillée de passer un agréable dimanche après-midi.

Philibert et sa complice (Malice) étaient au rendez-vous et ont su enthousiasmer les enfants qui spontanément sont entrés dans le jeu en participant activement. Il faut dire que le ventriloque avait du talent.

Les parents furent aussi mis à contribution pour le grand bonheur de tous les spectateurs. Le Père Noël connut un grand succès particulièrement auprès des plus petits en distribuant de très beaux sachets de bonbons. Merci aux mamans qui ont préparé les gâteaux vendus par l'intermédiaire de la buvette de l'Euro des écoles. Rappelons que les bénéficiaires de cette association aident à financer les sorties de nos écoliers. ■



Josiane BRUNIER,
2^{ème} adjointe

COMMUNICATION

Membres de la commission

Philippe ARMAND, Jean Claude CASTANIER,
Gilbert GROSJEAN, Gérard JEGO, Carine PRAT,
Marie Louise ROUSSEAU.

VIE SCOLAIRE ET STRUCTURE

« ENFANCE EVEIL » :

Membres de la commission :

Nicole BAMIERE, Marie-Louise ROUSSEAU

Permanence :

le deuxième samedi du mois
ou sur rendez-vous

COMMUNICATION

Le site Internet : un nouvel outil de communication

L'année 2010 a vu l'aboutissement de ce projet.

Après une période d'essai pendant l'été, l'ouverture officielle du site a eu lieu début septembre. Une présentation au public fut faite sur écran par la commission communication le 11 septembre, lors du forum des associations.

Le site est à votre service et nous espérons qu'il correspond à vos attentes.

Nous l'avons souhaité :

- Pratique pour y trouver toutes les informations utiles sur la vie du village :
- L'équipe municipale avec ses actions et projets
- L'école, la crèche.
- Les associations, les manifestations...

Les entreprises, etc...

- Interactif : à la rubrique « démarches administratives » 12 formulaires de demande d'actes administratifs et d'état civil sont accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi qu'un nouveau plan du village à télécharger.
- Didactique pour mieux connaître l'histoire de Rochetaillée, la géographie du village, ses particularités.

La page d'Accueil vous permet de suivre « en un clin d'œil » les rendez-vous importants de la commune.

N'hésitez pas à le visiter : <http://www.rochetaillée-sur-saone.fr> et à nous adresser des remarques sur « contact » (page d'accueil).

En fin d'année 2010, nous avons constaté un nombre croissant de visiteurs, ce qui est un grand encouragement.

Autres moyens de communication

La commission a toujours le souci d'une communication régulière et accessible à tous :

- Rochetaillée Infos (parution trimestrielle).
- Le bulletin municipal distribué chaque année fin janvier.
- Les panneaux lumineux d'information
- Toutes formes d'affichages annonçant les diverses manifestations.

Accueil nouveaux habitants

Nous avons inauguré un temps d'accueil pour les nouveaux habitants en les invitant par un courrier individuel à rencontrer les élus (sur un stand) lors du Forum des associations (le 11 septembre).

Sept d'entre eux ont répondu à cette

invitation : un petit dossier recueillant des informations sur notre commune leur a été remis ainsi qu'une rose pour les dames.

Nous essaierons tout au long de l'année de faire une liste précise des nouveaux arrivants afin de renouveler cette invitation qui nous permet de faire plus ample connaissance.

VIE SCOLAIRE

Les efforts de la commune pour rendre notre école encore plus attractive se poursuivent.

La salle d'évolution pour l'école maternelle



Les travaux ont débuté pendant les vacances de printemps (avril 2010). Afin de n'occasionner aucune gêne pour les écoliers, le chantier a ensuite été isolé de la cour de récréation et les différents corps de métier ont pu intervenir dans les délais prévus.

Dès la rentrée de septembre, les enseignants des classes maternelles ont pu utiliser cette salle dotée d'un matériel neuf et adapté permettant de pratiquer une activité motrice dans les meilleures conditions.

Les parents, invités à visiter les lieux, lors de l'inauguration officielle le 8 octobre, ont apprécié la réalisation.

Un intervenant en éducation musicale

Pendant l'année scolaire précédente, les enseignants et les parents ont souhaité l'intervention d'un professeur de musique.

Nous avons été à leur écoute et dès la rentrée 2010, Monsieur Loïc Tollance a pu commencer son enseignement musical auprès des élèves les mardis et vendredis matin.

La qualité de cet enseignement ravit enseignants et enfants.

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le prix du repas calculé selon le quotient familial (trois tranches) n'a pas augmenté.

La mise en place de deux services depuis avril 2009 (les maternelles à 11h30 et les primaires à 12h15) est plus que jamais indispensable. Le nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire est croissant.

Au premier trimestre 2009 : 3165 repas ont été servis avec une moyenne journalière de 55 et un nombre maximum d'enfants de 64.

La fréquentation du premier trimestre 2010 met en évidence cette augmentation : 3677 repas servis, moyenne journalière (68), nombre maximum (74).

Pour faciliter les commandes de repas, rappelons aux parents qu'il est important de rendre les inscriptions à la date inscrite sur la feuille et que toute annulation ou commande supplémentaire doit se faire auprès de madame Poulard (directrice du restaurant scolaire) soit par téléphone au 04 72 42 91 49 ou par mail : resto.scolaire@mairie-rochetaille.fr

au Jeudi 18h30 pendant les heures d'ouverture du périscolaire pour la semaine suivante.

Les tarifs adaptés au quotient familial ont été réactualisés en cohérence avec la grille de barème du restaurant scolaire : 0,90€ à 1,10€ l'heure le matin - 1,35€ à 1,80€ l'heure le soir. Tarif à l'heure, une heure entamée est due.

Un projet pédagogique est mis en place et les activités proposées sont très appréciées

permis de faire un don de 105€ aux Restaurants du cœur.

Le règlement lu et signé par les parents est à respecter. Nous leur rappelons qu'il est obligatoire d'accompagner les enfants jusqu'à l'intérieur des locaux.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter Nathalie Balland (06 77 65 54 48) directrice du centre de Rochetaillée, mais aussi consulter notre site à la rubrique « Vie scolaire ». ■



LE PÉRISCOLAIRE

La fréquentation est elle aussi en augmentation

La société ALPHA 3A, à qui nous avons donné délégation de service public, a lors de la dernière rentrée, organisé un système d'inscription un peu plus rigoureux dans l'intérêt des enfants et pour un meilleur encadrement.

L'inscription doit être effectuée du lundi 7h30

des enfants. Cette année, ils ont confectionné des objets qui ont été proposés à la vente lors de la Bourse aux jouets organisée par l'Euro des écoles. La somme collectée a



Groupe AudioNova
Votre partenaire audition



Test gratuit
de votre
audition

Solutions auditives
haute technologie
sur mesure



Essai gratuit et
sans engagement
sur présentation
de cette publicité

*Nos audioprothésistes D.E.
vous accueillent dans le centre
d'audition ATA près de chez vous.*

Caluire

Nathalie Chane Sam
2ter, Ch. des Crépieux - Tél. 04 78 23 28 08

Lyon 2

Patrick Gerberon, Jean Stanko et Julien Luisetti
15, Quai Jean Moulin - Tél. 04 78 37 86 92

Ecouter, entendre... vivre.



Valmy RODRIGUEZ,
3^{ème} adjoint

TRAVAUX

Membre de la commission
Norbert FERBER, Gilbert GROSJEAN,
Bernard POIZAT, Carine PRAT.

HYGIÈNE ET POLLUTION, SECURITE, ESPACES VERTS

Membres de la commission
Philippe ARMAND, Norbert FERBER,
Gérard JEGO, Bernard POIZAT

Permanence : le troisième samedi du mois
ou sur rendez-vous.

TRAVAUX

Salle d'évolution de l'école



L'année 2010 a vu la réalisation de la salle d'évolution de l'école Jean Raine. Le chantier s'est déroulé selon le planning initial et a respecté l'enveloppe budgétaire impartie.

Coût total : 117.839.89 €

Financement : subvention du département (14 779.25 €) - TVA récupérable (17 691.21 €) - Autofinancement (85 369.43 €)

L'inauguration a donné lieu à une sympathique réunion et nous a fourni l'occasion de remercier le Cabinet ArchiPlus de Neuville et toutes les entreprises participantes.

Depuis la rentrée de septembre, les petits disposent d'un espace adapté, agréable et fonctionnel.

Halte-garderie

Une consommation électrique disproportionnée nous a conduit à mandater une étude thermique. Suite aux conclusions, et en accord avec nos partenaires de la mairie de Fleurieu, nous avons entrepris des travaux de rénovation du chauffage et installé un système de régulation tenant compte des horaires d'occupation.

Salle des Fêtes

- les sanitaires de la salle des fêtes ont été remis à neuf (carrelages, peintures, ventilation, éclairage fonctionnant par détecteur de présence)

- les portes latérales reliant les deux cours de récréation remplacées par des portes métalliques isolées

- les fenêtres changées pour des huisseries à double vitrage.

La prochaine étape sera la séparation des circuits chauffage de l'école et de la salle des fêtes pour gérer indépendamment des plages d'occupation différentes.

Mairie

- la démarche générale d'économie d'énergie a donné lieu à l'échange des huisseries du 2^{ème} niveau (secrétariat, bureaux), en double vitrage.
- l'éclairage des différentes pièces a aussi fait l'objet d'échanges pour du matériel basse consommation.

Entretien

Maçonnerie :

- école : divers travaux d'entretien et de consolidation (barrières de la cour de récréation)
- cimetière (entretien courant)

Etanchéité

- des modifications ont été apportées en toiture de l'école et de l'ancienne mairie pour régler des problèmes d'infiltration.

ESPACES VERTS

Brigades vertes



Cette année encore, comme précédemment, les brigades vertes sont venues apporter une contribution importante à l'entretien de nos berges de Saône et ponctuellement sur des zones intérieures au village, comme par exemple le bois des chevreuils, le pré en dessous du cimetière et le ruisseau des Echets.

Rappelons que ces brigades permettent la réinsertion de personnes en difficulté en leur procurant un travail d'utilité. La convention qui nous lie au Conseil Général est reconduite pour 2011.

Fleurissement

Régis Poulénard, agent communal, épaulé jusqu'au mois de septembre à temps partiel par Xavier Locca, a apporté tout son talent dans le fleurissement de la commune, tout en assumant quotidiennement les nombreuses tâches qui lui sont imparties.

SECURITE

Vidéo protection

Suite à la réflexion de la Commission Prévention, créée en octobre 2008 et du vote majoritaire du Conseil Municipal, la vidéo a été installée en protection des bâtiments communaux.

Elle entrera en fonction après agrément par la préfecture.

PERSPECTIVES 2011

Salle multifonctions

Le grand chantier de 2011 sera la construction de la salle multifonctions attenante au bâtiment mairie et située sous l'actuelle terrasse.

- la démarche administrative est close
- la consultation des entreprises est en cours
- le début des travaux est prévu pour le printemps
- l'achèvement en fin d'année.

Compte tenu de l'importance de l'investissement, le projet de construction de l'ascenseur de l'espace Fernand Lacroix est différé aux dernières années du mandat. ■

Economies d'énergie

Les efforts d'aménagement et de régulation des dépenses d'énergie ont donné des résultats importants :

Tableau comparatif des consommations Electricité

LOCAUX	ANNEE 2009	ANNEE 2010
MAIRIE (tarif bleu) 12 KVA	1 438,09 €	1 158,34 €
EGLISE (tarif bleu) 6 KVA	677,53 €	495,06 €
BIBLIOTHEQUE (tarif bleu) 36KVA	2 218,38 €	1 990,82 €
JEU DE BOULES (tarif bleu) 3KVA	41,46 €	137,77 €
TENNIS(tarif bleu)	460,73 €	511,60 €
CHAMBON F. LACROIX (tarif bleu) 36KVA	2 867,85 €	2 492,88 €
HALTE GARDERIE (tarif bleu)	4 548,01 €	3 782,76 €
FONTAINE MAIRIE (tarif bleu) 3 KVA	45,24 €	92,33 €
PANNEAUX LUMINEUX (puissance réduite) 3KVA	132,25 €	136,51 €
BORNE MARCHE (tarif bleu) 18KVA	418,77 €	345,64 €
ECOLE (tarif jaune)	4 240,00 €	4 281,48 €
TOTAL FACTURES	17 088,31 €	15 425,19 €

Tableau comparatif des consommations Gaz

LOCAUX	ANNEE 2009	ANNEE 2010
MAIRIE	2 387,77 €	2 380,88 €
EGLISE	275,52 €	1 064,96 €
ECOLE	12 209,87 €	9 357,74 €
CHAMBON	1 150,50 €	898,88 €
TOTAL FACTURES	16 023,66 €	13 702,46 €

LOCATIONS

Comme chaque année, la location de nos salles municipales (salle polyvalente, salle Jean Chambon) génère un revenu important (8654 euros), réinvesti en entretien.

Tarifs au 01/01/2011

Le coût de l'utilisation des locaux et du matériel a été déterminé lors de la délibération du conseil municipal en date du 16 septembre 2010.

Pour une réservation de quarante-huit heures (samedi matin 9 heures au lundi matin 9 heures). Le montant de la location de la salle et du matériel est payable d'avance.

	Salle Polyvalente	Salle Jean Chambon
Rochetaillards	500 euros	200 euros
Associations (à partir de la 3 ^{ème} réservation)	180 euros	
Extérieurs	700 euros	260 euros
Expositions		130 euros
Week-end		260 euros
Semaine		
Arrosages (samedi exclusivement)		
Rochetaillards	195 euros	195 euros
Extérieurs	360 euros	360 euros





Philippe ARMAND,
4^{ème} adjoint

FINANCES

Membres de la commission
Norbert FERBER, Eric VERGIAT

ASSOCIATIONS

Membres de la commission
Nicole BAMIERE, Josiane BRUNIER, Michel
COMTE, Gérard JEGO, Marie Louise
ROUSSEAU, Eric VERGIAT

Permanence :
le quatrième samedi du mois ou sur rendez-vous

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année les associations du village se sont réunies au début du mois de septembre. Nombreux furent les visiteurs curieux et intéressés par les activités proposées par le monde associatif.

La municipalité avait convié à cette manifestation l'ensemble des nouveaux habitants de notre village qui purent également découvrir nos associations et notre site Internet.

La matinée se termina par un apéritif et s'enchaîna par un barbecue fort sympathique réunissant les bénévoles des associations dans les locaux du tennis club. Nous remercions les membres de cette association pour leur accueil toujours très chaleureux.

FINANCES

L'année écoulée fut une année positive pour les finances de notre commune. Le budget global de fonctionnement et d'investissement reste équilibré.

Depuis plusieurs années l'État initie des transferts de charges en direction des collectivités territoriales. A ce jour la réforme du financement de celles-ci, réalisée par le gouvernement actuel, devrait provoquer une diminution des dotations de l'État versées aux communes. Nous suivrons avec vigilance et lucidité l'évolution de cette réforme de façon à maintenir l'équilibre de nos comptes. ■



Jardins
Brico
Services

Tontes
Débroussaillage
Désherbage
Ramassage
de feuilles
Entretien
de votre maison

gardez le temps libre pour vous !

06 60 43 11 33
AGENCE NORD DE LYON

N° agrément :
2009-1-09-3

CHANAL T. Electricité

Electricité générale - alarme - interphone
chauffage électrique

Tél. 04 78 22 57 11

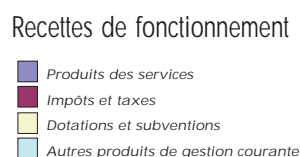
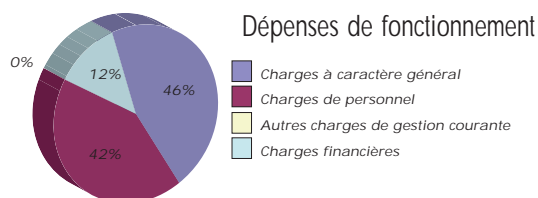
69270 Rochetaillée-sur-Saône
Portable : 06 22 66 50 29 - Fax : 09 70 62 02 07

Email : tchanal@wanadoo.fr

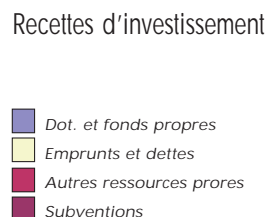
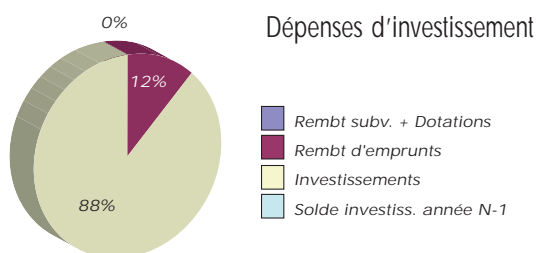
num 41220678100020 TVA FR44412206781

COMMISSION DES FINANCES COMPTE ADMINISTRATIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT		890 655 €		
Charges des services			Produits des services	
Charges à caractère général	279 695 €		Produits des services	36 032 €
Charges de personnel	256 857 €		Impôts et taxes	570 556 €
Autres charges de gestion courante	280 965 €		Dotations et subventions	228 857 €
			Autres produits de gestion courante	223 310 €
Total dépenses des services	536 552 €		Total produit des services	1 058 755 €
Résultat courant				522 203 €
Charges financières	73 138 €		Produits financiers	4 126 €
Résultat financier				- 68 969€
Charges exceptionnelles	0 €		Produits exceptionnels	110 843 €
Résultat exceptionnel				110 843€
Total dépenses fonctionnement	609 690€		Total recettes fonctionnement	1 173 768€
Solde Fonctionnement année N -1	0 €		Solde Fonctionnement année N -1	495 307 € 495 307 €



SECTION INVESTISSEMENT		1 817 126 €		
Dépenses financières			Ressources propres externes	
Rembt subv. + Dotations	0 €		Dot. et fonds propres	11 031 €
Rembt d'emprunts	30 007 €		Subventions	1 161 €
			Emprunts et dettes	0 €
Investissements	216 703 €			
Immobilisations	84 386 €		Autres ressources propres	3 397 €
Total dépenses investissement	331 096 €		Total recettes investissement	15 589 €
Résultat de financement				- 315 508 €
Solde investissement année N -1	0 €		Solde investissement année N-1	784 278 € 784 278 €
Résultat global	940 787 €			1 973 635 € 964 077 €



Ce budget est l'arrêté des comptes 2009 - Il est validé par le percepteur et voté dans l'année 2010

Budget PRIMITIF 2010 (Estimatif)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>Charges des services</i>		<i>Produits des services</i>	
Charges à caractère général	459 469 €	Produits des services	33 100 €
Charges de personnel et assim.	279 400 €	Impôts et taxes	582 2987 €
Autre ch. de gestion courante	241 061 €	Dotations et subventions	217 934 €
Charges diverses	30 091 €	Autres produits de gestion courante	68 200 €
Total dépenses des services	1 010 021 €	Total produits des services	901 532 €
<i>Résultat courant</i>			- 108 489 €
Charges financières	19 500 €	Produits financiers	0,00 €
<i>Résultat financier</i>			- 19 500 €
Virement section investissement	654 665 €	Produits exceptionnels	500 €
<i>Résultat exceptionnel</i>			- 654 165 €
Total dépenses fonctionnement	1 684 187 €	Total recettes fonctionnement	1 006 206€
<i>Résultat fonctionnement</i>			- 782 155 €

SECTION INVESTISSEMENT

<i>Dépenses financières</i>		<i>Ressources propres externes</i>	
Rembt subv. + Dotations	0,00 €	Dot. et fonds propres	15 900 €
Rembt d'emprunts	53 227 €	Subventions	300 000 €
Dot. Amortissement	0 €	Emprunts et dettes	628 380 €
Investissements	1 221 942 €	Autres ressources propres	3 397 €
Dot. Amortissement	0 €	Virement section fonctionnement	654 665 €
Immobilisation	795 943 €		
Total dépenses investissement	2 071 113 €	Total recettes investissement	1 602 342 €
<i>Résultat de financement</i>			- 468 770 €
<i>Résultat fonctionnement N -1</i>	0,00 €		782 155 €
			782 155 €
<i>Solde investissement N -1</i>	0,00 €		468 770 €
			468 770 €
<i>Résultat global</i>	3 755 300 €		3 755 300 €
			0 €

Ce budget inscrit les dépenses et les recettes présumées de l'année qui commence. C'est une estimation, mais le budget doit être équilibré entre les recettes et les dépenses.



Eric VERGIAT

CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE

2011 Une année plus opérationnelle

La réforme des collectivités territoriales, nous y sommes !



Avant la fin de ce mandat le périmètre législatif va être profondément transformé. Voici les grands axes et principaux éléments qu'il faut retenir :

- La *commune* premier échelon de proximité de la démocratie locale, garde sa clause de compétence générale.
- Le *conseiller communautaire* sera élu au suffrage universel direct avec « un système de fléchage » sur les bulletins de vote et ceci dès les élections 2014.
- Toute *commune* devra appartenir à une structure d'intercommunalité au plus tard le 1^{er} juin 2013.
- Les *nouvelles communes* : toutes les communes ont la possibilité de se regrouper dans une nouvelle entité où la représentation des communes initiales sera maintenue.
- *Création des Métropoles*, cela permettra aux grandes agglomérations qui le désirent, d'assurer leur positionnement et leur compétitivité au niveau Européen. Ces pôles métropolitains seront des EPCI à fiscalité propre. La création de la Métropole Lyonnaise est à l'étude entre le Grand Lyon, le Nord Isère, Saint-Étienne Métropole, et d'autres si affinité ...
- Le *conseiller territorial* : Un seul élu pour permettre aux départements et à la région de mieux travailler ensemble. La France passera de 6 000 conseillers généraux et

régionaux à 3 500 Conseiller territoriaux et ceci dès mars 2014.

- Le *remplacement de la T.P.* : Le remplacement de la taxe professionnelle en 2010, principale source de financement pour le Grand Lyon, est substituée part :
 - La CFE : (Cotisation Foncière des Entreprises) assise sur la valeur foncière des entreprises.
 - La CVAE : elle représentera environ 26,5% du produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.
 - L'IFER : le Grand Lyon recevra une part de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.
 - La TASCOM : le Grand Lyon percevra l'intégralité de la taxe sur les surfaces commerciales.
 - L'intégralité de la Taxe Habitation et de la Taxe sur le Foncier Non Bâti des départements et régions.
- *Scrutin par liste* : à partir de mars 2011, nous aurons un abaissement du scrutin de liste aux communes de 500 habitants, auparavant cela ne concernait que les communes de plus de 3 500 habitants. Rochetaillée sur Saône sera donc soumise au scrutin de liste aux prochaines élections (pas de panachage de liste)

Mise en place d'une polarité commerciale quai Pierre Dupont



La municipalité a voulu se donner les moyens juridiques et administratifs de favoriser l'implantation de commerces et d'activités sur notre commune. En collaboration avec les services du Grand Lyon (G.L.), elle a mis en place un socle juridique et réglementaire lui permettant de mettre en oeuvre cette politique. Voici les principales étapes :

- Délibération de principe du Conseil Municipal en date du 29 janvier 2009 instaurant une zone de commerces de proximité et une zone de loisirs.
- Vote au Conseil de Communauté du G.L. En date du 28 juin 2010, instituant un droit de préemption urbain renforcé pour les parcelles situées en bordure du quai Pierre Dupont, dans la zone de commerce de proximité.
- Inscription au Conseil de Communauté du G.L du mois de février 2011, d'une

modification du PLU pour la mise en place d'une polarité commerciale.

Entretien entre le Groupe Synergie-Avenir et Gérard Collomb



Le groupe Synergie-Avenir (dont Rochetaillée sur Saône est membre) est un groupe apolitique siégeant au Grand Lyon, représentant les intérêts des petites et moyennes communes. Cette année 2010 a vu l'adhésion de trois autres communes au groupe, preuve que les valeurs qu'il défend, ainsi que son positionnement politique dans la modernité et le pragmatisme sont un puissant vecteur d'attraction.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux venus : Mme Corine CARDON, pour la commune de Poleymieux-au-Mont-d'Or, M. Claude VIAL pour la commune de Charly et M. Jean-Louis SCHUK pour la commune de Lissieu nouvelle adhérente au Grand Lyon.. Le groupe Synergie-Avenir représente maintenant le deuxième groupe politique, en nombre de communes.

Lors de plusieurs conseils de communauté, le groupe a marqué sa différence en demandant que les PPI (Programmation Pluriannuelle des Investissements) des communes soit respectées et que les grands projets comme le Grand Stade ne viennent pas interférer sur leur réalisation.

Lors d'entretiens avec G. Collomb, Président du Grand Lyon, Synergie-Avenir a demandé un peu plus de stabilité dans le personnel affecté aux projets des communes. De nombreux mouvements de personnel depuis le début du mandat, ont perturbé le fonctionnement des services, notamment l'absence de nomination des chefs de projets affectés à leur conduite. Par ailleurs, le groupe a rappelé que les PPI n'étaient pas négociables au profit d'autres projets, certes d'envergure et ambitieux mais dont le financement délicat, pourrait ouvrir la voie à des arbitrages discriminatoires. L'ensemble du groupe a pris acte de l'engagement de G. Collomb d'honorer ses engagements en matière de PPI.

A suivre ... ■

LA SALLE MULTIFONCTIONS



Rochetaillée-sur-Saône a connu ces dernières années un développement soutenu, qui s'est traduit par la réalisation de plusieurs opérations d'urbanisme significatives, portant la population de la commune à 1 520 habitants en 2010.

Aujourd'hui, la Mairie n'est pas en capacité d'accueillir dans des conditions optimales de confort et de sécurité les habitants de la commune et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite. Cette réalisation permettra la mise aux 'normes handicapés' du bâtiment existant, et sa rénovation thermique.

En effet, la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce les obligations de mise en accessibilité des espaces publics. C'est un enjeu social et humain que les collectivités se doivent d'intégrer dans leurs politiques.

L'obligation faite au maire est d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la mairie, et ce, avant le 1er janvier 2015.

Une réflexion a donc été menée en 2010 par l'ensemble du Conseil Municipal. Ce dernier a exprimé sa volonté d'engager les travaux de modernisation de la Mairie.

Le projet retenu fut l'extension du bâtiment existant dans le parc avec le souhait que la construction se greffe de façon discrète au

bâtiment actuel sans altérer l'effet « carte postale » de celui-ci, mettant cependant en évidence une architecture contemporaine et fonctionnelle.

La salle multifonctions et ses annexes représentent une surface globale de 250m² (210m² de salle + annexe/rangement). Les travaux seront réalisés avec pour objectif une certification H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale) : chantier vert (gestion des déchets, du bruit et continuité du service public), utilisation de matériaux recyclables, chauffage basse consommation, ventilation naturelle du bâtiment...

Le volume ainsi créé instaure un nouvel équilibre avec le bâtiment existant. Sa sobriété respecte l'identité et les dimensions de l'actuelle Mairie, tout en offrant une grande richesse et qualité d'espaces, intérieurs et extérieurs.

Les objectifs recherchés sont multiples, retenons toutefois les principaux :

- un accueil du public sans contraintes de mobilité
- une amélioration des conditions de vie au travail des équipes municipales.
- une salle du Conseil et des mariages moderne et confortable.
- Une salle permettant de recevoir nos collègues du GRAND LYON et des communes voisines lors de séances

plénières des différents groupes de travail auxquels nous participons.

- des bureaux plus adaptés pour les adjoints au Maire, les conseillers, le conseiller communautaire et les services techniques et administratifs
- un bloc sanitaire accessible aux handicapés
- un local agrandi pour les archives
- une salle de rangement

Ce projet est en parfaite adéquation avec notre politique d'urbanisation qui nous a amenés à avoir une réflexion d'ensemble sur les aménagements qui s'avéraient nécessaires à l'échéance de 10/15 ans.

Pour financer les travaux de construction de la salle multifonctions, la commune aura recours :

- aux subventions auprès de différents organismes : Etat, Conseil Général, Région, Ademe.

Il est à souligner que sans le soutien de ces organismes et leurs politiques d'aides aux communes, une telle réalisation ne pourrait voir le jour

- à l'emprunt
- à l'autofinancement

Nous communiquerons régulièrement sur le suivi financier de ce projet important pour Rochetaillée. ■

C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE

Composition :

Membres élus : Rita Spitéri, présidente du CCAS
Josiane Brunier, Nicole Bamière, Jean Claude Castanier, Norbert Ferber, Gilbert Grosjean

Membres extérieurs : Annette Dumas, Marie Joëlle Merle, Micheline Mouret, Michel Gandy, Jacques Giroux

En 2010, la commission du CCAS s'est réunie à trois reprises pour examiner trois dossiers d'aide sociale, en lien avec l'assistante sociale du Conseil Général.

Le nombre de demandes d'aide est resté stable ce qui est plutôt rassurant. Outre les trois dossiers d'aide sociale déjà évoqués, 11 bons alimentaires ont été délivrés, comme l'année précédente.

Les conditions climatiques cette année encore n'ont pas nécessité l'activation du



plan vigilance canicule, réactualisé fin juin comme il se doit.

Le 4 juin, le repas des anciens, dans la salle des fêtes, a réuni 67 personnes et le traditionnel goûter du 16 décembre a permis à une cinquantaine de nos anciens de partager un moment de convivialité

agrémenté d'une corbeille gourmande.

En fin d'année, Monsieur Jacques Giroux a présenté sa démission pour raison de santé. Nous regrettons son départ et le remercions pour la disponibilité dont il a fait preuve au cours de ces années. ■



Association
Intercommunale
d'aide
à domicile



Les services proposés :

- aide au lever, au coucher, à la toilette, à la mobilité,
- aide à l'entretien du logement, du linge, des courses,
- aide à la préparation et/ou à la prise des repas,
- accompagnement pour les sorties extérieures, compagnie...
- livraison de repas

Les intervenants à domicile :

Nos 35 intervenantes à domicile sont formées, et 50% d'entre elles sont diplômées du certificat d'Assistante de Vie ou du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.

Le plan de formation 2010 a permis de sensibiliser toutes nos intervenantes sur la maltraitance, et les a formées aux différentes formes de communication pouvant être établies avec les personnes aidées.



Des possibilités de prise en charge financière :

Selon le degré d'autonomie, et le niveau de ressources, les caisses de retraite, les mutuelles, la maison du Rhône peuvent financer en partie le coût horaire.

Le reste à charge pour l'usager est déductible des impôts pour 50% des sommes dépensées.

L'association en quelques chiffres en 2010 sur l'ensemble des communes membres:

35 000 heures de travail réalisées à domicile

280 usagers

12 000 repas livrés

Le goûter festif du 3 septembre 2010 a réuni près de 120 usagers sur le thème de la magie.

Les communes membres :

Fontaines sur Saône / Fontaines Saint Martin / Cailloux sur Fontaines / Collonges au mont d'Or / Rochetaillée sur Saône / Fleurieu sur Saône / Sathonay Village

Celles-ci versent annuellement une subvention à l'association. ■

Contact :

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au bureau 54, rue Gambetta 69270 Fontaines-sur-Saône ouvert de 9h à 12h30, et de 14h à 17h30 ou en dehors de ces horaires sur rendez-vous.

Tél : 04 78 22 79 17

Fax : 04 78 22 27 84

Mail : aiad69@wanadoo.fr

Site internet : www.aiad-aideadomicile.fr

LA MAISON DU DEPARTEMENT DU RHÔNE

Permanences d'assistantes sociales pour l'information, l'orientation, l'accompagnement dans la vie quotidienne :

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône
54 rue Gambetta – Téléphone : 04 78 22 29 16

Une conseillère en économie sociale et familiale intervient en lien avec les assistantes sociales sur le secteur du Val de Saône pour les problèmes de la vie quotidienne :

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône de Neuville
2 avenue M. Thérèse Prost- Téléphone : 04 78 91 78 64

Permanences d'infirmières puéricultrices du pôle Santé Prévention et PMI pour l'accueil d'enfants chez les assistantes maternelles, les enfants de moins de 6 ans suivis en consultation, les pesées, le suivi et la surveillance des régimes de nourrissons

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône
54 rue Gambetta – Téléphone : 04 78 22 29 16
- Sur rendez-vous le mardi matin à la M. D. R.
« Les Marronniers » 22 rue Ampère
Téléphone : 04 78 22 29 16

Consultations de nourrissons par les médecins de Santé Prévention et PMI

- Sur rendez-vous à la M.D.R. de Fontaines
54 rue Gambetta – Téléphone : 04 78 22 29 16
- Sur rendez-vous le mardi matin à la M. D. R.
« les Marronniers » 22 rue Ampère
Téléphone : 04 78 22 29 16

Les bilans de santé à l'école maternelle (enfants de 3-4 ans) : le médecin et l'infirmière se rendent à l'école.

Le Centre de Planification et d'éducation familiale, est ouvert à tous, y compris aux mineurs et quelle que soit la situation de famille. C'est un lieu de paroles, d'information et de consultations

- Sur rendez-vous à la Maison du Rhône de Neuville
2, avenue M. Thérèse Prost – Téléphone : 04 72 08 24 73

ENTREPRISE MORETTI Plâtres Peintures en tous genres

04 78 69 06 33

9, rue Saint Vincent de Paul - 69008 Lyon
Fax 04 78 58 59 53
Email : morettisarl@wanadoo.fr

LA MAISON COULEUR

2, rue Curie
69250 Neuville-sur-Saône
Tél : 04 72 08 99 57

La maison couleur
Lieu d'accueil enfants-parents 0-4 ans

Espace de jeux, de rencontres et d'échanges
2, rue Curie
69250 Neuville sur Saône
04 72 08 99 57

On donne son prénom
On reste le temps que l'on veut
2 accueillants sont présents
On reste avec son enfant

Ouvert lundi et jeudi
14h30 - 17h30
sauf les vacances scolaires.
C'est gratuit

La Maison Couleur est un lieu géré par FOCC 04.78.91.60.38, subventionné par la Mairie de Neuville, CAF de Lyon, Rhône Le Département, Centre Médico Psychologique.

Vous avez un enfant de moins de 4 ans.

Connaissez-vous LA MAISON COULEUR ?

Espace de jeux, de détente, d'échanges et de rencontres, c'est un lieu d'accueil enfants-parents qui offre la possibilité de partager des moments privilégiés avec son enfant en dehors de la maison.

D'accès libre, anonyme et gratuit, La Maison Couleur accueille tous les lundis et jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, sauf vacances scolaires, les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un autre adulte qui reste avec eux.

FINAS MOTOCULTURE

Votre spécialiste espaces verts en vente et réparation matériels de motoculture de plaisance, groupes électrogènes pour particuliers et professionnels à votre service du mardi au samedi

STIHL BROGS & STRATTON VIKING

265, rue des Écoles - 69730 GENAY - Tél. 04 78 91 36 40
Email : mfinas@wanadoo.fr - Website : www.motoculture-finass.com



LA MISSION LOCALE PLATEAU NORD VAL DE SAONE

Président : Jacky DARNE - Directeur : Rachid OUKRID

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire, quel que soit leur niveau de qualification. Elle propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels et confidentiels.

Elle intervient dans les domaines de :

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

- Informations et conseils sur les métiers, les filières de formation,...
- Aide à l'élaboration du projet d'orientation ou réorientation professionnelle

LA FORMATION

- Informations et conseils sur les dispositifs de formation, les organismes, les prises en charge...
- Accès aux informations financées par le Conseil Régional (sous certaines conditions)

L'ACCÈS À L'EMPLOI

- Informations et conseils sur la recherche d'emploi, le droit du travail
- Aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche, aux entretiens téléphoniques
- Mise à disposition et mise en relation sur des offres d'emploi

LA SANTÉ ET LA VIE QUOTIDIENNE

Accès au logement, aux activités culturelles et sportives, à la citoyenneté

NOUVEAUTÉ

Guichet Unique de la Mobilité Internationale :

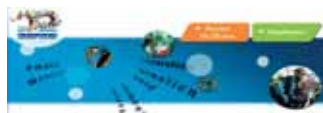
Infos sur toutes les possibilités de départ à l'international (Emplois, Stages, Chantiers, Service volontaire européen)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU PRISE DE RENDEZ-VOUS :
contactez le 04 78 98 20 49

Mission locale Plateau Nord Val de Saône
4, rue Carnot - NEUVILLE-SUR-SAONE.

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Sauf les mardis matins et les vendredis après-midi.



N'hésitez pas également à
consulter notre site Internet
www.mlpnvs.org



Relais Petite Enfance Les p'tits copains du Val de Saône

Siège : 2 Bis, rue Lucie Guimet
69250 Neuville-sur-Saône
04 78 98 28 64

Email : pti.copain@alfa3a.org

Le Relais Petite Enfance est un établissement intercommunal, intervenant sur les communes de Fleurieu, Genay, Neuville, Montanay et Rochetaillée. Il est financé par les communes et la CAF et est géré par l'association ALFA3A par délégation de service public.

La responsable, Madame Edith Maraval, reçoit le public à l'Espace Petite Enfance, 2 Bis, rue Lucie Guimet au siège des locaux du Relais à Neuville. Elle est à la disposition des parents pour l'accompagnement dans la recherche d'un mode de garde et à l'écoute des assistantes maternelles, lors de temps de rencontre en présence des enfants, sur les 5 communes.

Le Relais Petite Enfance accueille les assistantes maternelles, les parents et les enfants :

- A Rochetaillée (dans le local de la garderie périscolaire), 2 mercredis par mois, pour des temps de rencontre entre assistantes maternelles en présence des enfants.
- A Neuville (2 Bis, rue Lucie Guimet dans l'Espace Petite Enfance) pour l'accompagnement dans la recherche d'un mode de garde et tout renseignement d'ordre administratif.

Cette année 2010 plusieurs activités ont été proposées :

- *Formation continue des assistantes maternelles :* 12h d'analyse de la pratique ont été proposées à un groupe de 10 assistantes maternelles avec une psychopédagogue ainsi qu'une révision des « gestes de premiers secours » à l'ensemble des adhérentes.
- *Animations :* Plusieurs animations ont rythmé l'année dont « jouets et féerie » avec une initiation à la musique classique pour les enfants, et surtout une grande manifestation sur 2 jours pour fêter les 10 ans d'existence du Relais en juin, avec une exposition remarquée des créations artistiques personnelles des assistantes maternelles, et le « Grand Jeu des 50 ballons » animé par la Ludothèque de Lyon.
- *Soirées débats :* Le relais a invité la centaine d'assistantes maternelles agréées de son secteur à participer à une réflexion sur le thème « être une professionnelle de la petite enfance chez soi » en juin et les parents à assister à la conférence « être mère aujourd'hui » en octobre.

Au printemps 2011, la prochaine soirée-débat prévue abordera un thème innovant « Comment transmettre la joie de vivre aux enfants ? ■

Renseignements au 04 78 98 28 64,
Email : pti.copain@alfa3a.org

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITÉ DE FONTAINES ET DES 2 SATHONAY



Le secours populaire français, association humanitaire reconnue d'utilité publique, a la vocation première d'aider les personnes en difficulté à faibles revenus. Celles-ci sont confrontées à la précarité. Le comité de Fontaines les 2 Sathonay, composé d'une vingtaine de bénévoles, a pour objectif d'améliorer le quotidien de ces familles démunies.

DETAILS PRATIQUES

Notre local, situé 4 rue Ampère à Fontaines-sur-Saône (sur le plateau de Mongay) est ouvert *tous les vendredis de 14 à 17 heures* TEL : 04 78 23 86 35

distribution alimentaire : première semaine du mois le mercredi de 14 à 17 heures et jeudi de 09H à 12H.

Nous remercions les communes (et leurs équipes) ainsi que tous les autres donateurs pour leur appui et leur implication dans chacune des nos actions.

Nous aimerions les partager avec de nouveaux bénévoles ;
Venez nous rejoindre.

Le comité

ACTIVITES 2010

-distribution alimentaire tous les mois : 30 familles aidées en 2009, 35 en 2010 ;

-les dons et subventions, les brocantes, braderies, bourse aux jouets de Noël, associés à 1 opération chariots nous ont permis de récolter des fonds, acheter de la nourriture pour nos bénéficiaires et distribuer des fournitures pour la rentrée scolaire.

le 19 août 2010 nous avons également pu offrir une journée de vacances au parc de loisirs WALIBI.



« MULTI ACCUEIL ENFANCE-EVEIL »

Nos objectifs :

« Enfance-Eveil » est une structure multi-accueil destinée à la garde occasionnelle ou régulière de 18 enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Cette structure répond aux besoins des parents afin qu'ils puissent concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale, en accueillant leurs jeunes enfants dans des conditions favorisant leur développement et leur épanouissement.

Les modalités d'accueil :

La structure " Enfance-Eveil " est ouverte du LUNDI au VENDREDI de 7 h 30 à 18 h 30.

L'accueil se fait :

- Le matin : entre 7 h 30 et 9 h 30
- l'après-midi : entre 12 h 30 et 14 h 30

Le départ se fait :

- le matin : entre 11 h 00 et 11h 30
- l'après-midi : entre 16 h 30 et 18 h 15

La composition de l'équipe:

- une éducatrice de jeunes enfants (la directrice)
- trois auxiliaires de puériculture
- deux titulaires du CAP petite enfance

L'équipe a un rôle de prévention, de dépistage et de conseil. Elle assure les soins aux enfants et contribue à leur éveil et leur bien être :

- dans le respect des rythmes de l'enfant dans la collectivité
- en mettant en oeuvre des activités éducatives favorisant leur épanouissement
- en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité

Petit bilan de l'année scolaire 2009/2010 :

Durant cette année, la structure « Enfance-Eveil » a accueilli 59 enfants différents (sur les 18 places disponibles par jour), dont 42 petits Rochetaillards.

- 39 enfants dont les parents travaillent ont été présents de façon régulière (entre 1 et 5 jours/semaine, suivant les besoins des parents)
- 12 enfants sont venus de façon occasionnelle, quand des places étaient vacantes ou que les parents avaient besoin d'un temps de garde spécifique (rendez-vous chez le médecin par exemple)
- 9 enfants scolarisés ont été accueillis durant les vacances scolaires

La rentrée de septembre 2010 :

Parmi les enfants présents l'an dernier, 19 « grands » ont rejoint les bancs de l'école (4 à Fleurieu, 12 à Rochetaillée et 3 dans d'autres écoles du secteur).

Depuis la rentrée d'août, 15 petits nouveaux ont rejoint le groupe des « anciens de la crèche », ce qui porte à 44 le nombre d'enfants différents accueillis actuellement.

Comment s'inscrire ?

Pour de la garde occasionnelle, il suffit de prendre rendez-vous avec la directrice pour inscrire l'enfant et prévoir les temps d'adaptation. Les places sont ensuite attribuées une semaine à l'avance en fonction des disponibilités du planning.

Pour une garde régulière, un dossier de demande de garde est à remplir et à renvoyer au plus tard fin avril 2011 pour la rentrée de septembre 2011.

Une commission composée d'élus des mairies de Fleurieu et Rochetaillée, des puéricultrices de secteur et de la directrice de la structure se réunie en mai pour attribuer les places de garde pour la rentrée suivante. ■



NOS COORDONNÉES
Multi accueil « Enfance-Eveil »
80, Rue du Musée
(derrière l'église de Rochetaillée)
Tél : 04.78.22.62.84
e.mail : creche@mairie-rochetaillee.fr



L'ECOLE DE ROCHETAILLÉE-SUR-SAONE

site de l'école : <http://jeanraine.free.fr>

Nouveau numéro de téléphone : 04 78 43 30 58

CLASSES ET EFFECTIFS en 2010/2011

117 élèves inscrits, répartis dans 5 classes.

Deux classes maternelles :

- 2 TPS / 20 PS / 6 MS : Mme ALDEA (lundis et jeudis) et Mme MANTEAU (mardis et vendredis).

- 8 MS / 18 GS : Mme PITTET

ATSEM : Mmes POULARD et HABBACHI assistent les institutrices de maternelle dans un rôle d'aide à la vie quotidienne des plus petits.

Trois classes primaires :

- 18 CP : Mme CASSAT.

- 18 CE2 / 5 CM2 : Mme MERCIER-JOINT.

- 11 CE1 / 11 CM1 : M. LESCHIERA (directeur) déchargé le vendredi confie sa classe à M. LANTUEJOUL

Melle DUPONT est employée au côté du directeur en tant qu'aide administrative.

Autres enseignants :

Mme ROSINSKI intervient en éducation physique et sportive les mardis et jeudis.

M. TOLLANCE intervient en éducation musicale les mardis et vendredis.

- Conférences sur le schéma corporel, la nature et l'homme
- Interventions sur l'environnement avec des associations spécialisées : Naturama - Monde et Nature. - Bernard Avril

Informatique

A la fin du cycle 3 (avant d'aller au collège), les élèves passent un Brevet Informatique et Internet (BII) regroupant l'ensemble des compétences à acquérir dans ce domaine à l'école primaire.

Langues vivantes

L'anglais est enseigné par Mme Mercier-Joint et M. Leschiera aux élèves de CE1/ CE2/CM1/CM2 à raison de 1h30 par semaine conformément aux textes officiels.

Cette année, une vidéoconférence avec des interlocuteurs en Grande Bretagne est mise en place pour améliorer l'expression orale.

Piscine du Loup perdu

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont 15 séances de piscine à Rillieux-la-Pape le lundi de 15h à 16h.

Soutien scolaire

- L'aide personnalisée mise en place depuis la rentrée 2008, 2 heures chaque semaine s'adresse aux enfants qui ont besoin de plus d'attention et d'explication. Les enseignants ont fait le choix de constituer des petits groupes d'enfants (3 maximum) pour répondre aux mieux aux préoccupations de chacun.

CONSEIL D'ENFANTS

Des délégués ont été élus dans chaque classe en début d'année et représentent les autres élèves au sein de réunions régulières. Ce conseil a pour but de lancer des idées, d'en discuter et de mettre en place (dans la mesure du possible) des actions pour améliorer « la vie de l'école ».

Les délégués-enfants pour 2010-2011 sont :

- Tom FANGET (CM1)
- Manon HAVARD (CM1)
- Maxime BRACONNIER (CE1-Suppléant)
- Juliette ROUBAUD (CM2)
- Nina DREVET (CE2)
- Rémy SEGURA (CE2-Suppléant)
- Rania BENAMEUR (CM2-Suppléant)



LES PROJETS

Projet d'école pour 2008-2012

Intitulé du projet : « Pourquoi s'exprimer ? Dans quel but ? L'expression sous toutes ses formes. Savoir s'exprimer par l'oral, par l'écrit, à travers l'art, la création, avec son corps... »

Les grands axes du projet sont : l'expression corporelle, l'éducation artistique et culturelle.

Actions spécifiques

Les enseignants mènent des actions spécifiques liées au projet d'école.

- Spectacles de danse et théâtre
- Visites musée : Musée des Beaux-arts, Musée de la Mine à Saint-Etienne

PERISCOLAIRE MUNICIPAL

- L'étude : ouverte aux élèves de l'élémentaire de 16h30 à 18h encadrée par Amandine DUPONT

- Un service de garderie proposé aux familles (pour tous les élèves), le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30 est encadré par l'association ALFA 3A.

- Restaurant scolaire : encadré par Mmes Poulard, Figuerora, Habbachi et Mlle Dupont.

Inscriptions auprès de Mme Poulard de 11h à 11h30 et de 16h30 à 17h

Tél : 04 72 42 91 49 ou par mail resto.scolairemairie-rochetaillee.fr



RELATIONS AVEC LES PARENTS D'ELEVES

Les parents d'élèves sont des partenaires privilégiés de l'école, ils sont en contact permanent avec les enseignants.

- LE COMITE DES PARENTS ELEVES (CPE) siège au conseil d'école au sein duquel se discute tout ce qui concerne la vie de l'école. Il est élu en début d'année scolaire par l'ensemble des parents qu'il est ensuite chargé de représenter.

Cette année, les élections ont eu lieu le vendredi 15 octobre 2010.

Les parents élus pour l'année scolaire 2010-2011 sont :

- REGNIER Sophie (enfant en GS)
- PERRICHON Vanessa (enfant en CM1)
- GUICHARD Danièle (enfants en GS et CE2)
- BONNAVAUD Pauline (enfants en CE1)
- MADDALENA Julie (enfants en MS et CE2)
- LEMAIRE Catherine (enfant en PS)
- BASTIANINI Karine (enfants en CP et CM1)



L'EURO DES ECOLES

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein d'une association : l'Euro des écoles qui participe à l'organisation des différentes manifestations et activités liées à l'école, financement des sorties, aide à l'organisation de la fête de fin d'année, participation au financement du projet d'école... ■



CALENDRIER 2011

JANVIER

9 janvier	Vœux du Maire	Commune
22 janvier	Gala	Cerceau d'or
23 janvier	Journée neige	Comité des fêtes
22 Janvier	Assemblée générale	UMAC
29 janvier	Tour du monde en un jour	Bibliothèque

FÉVRIER

19 février	Loto	Comité des fêtes
------------	------	------------------

MARS

1 ^{er} mars	Assemblée générale	Club des loisirs
12 mars	Assemblée générale	AAVR
13 mars	Tour du village	AAVR
26 mars	Théâtre d'improvisation	Municipalité

AVRIL

09 avril	Nettoyage ruisseau	SIVRE
----------	--------------------	-------

MAI

Mai	Challenges Inter villages	Tennis Club
14 mai	Exposition tableaux	RSL

JUIN

Juin	Tournoi vétérans	Tennis Club
12 juin	Brocante	Comité des fêtes
24 juin	Kermesse Ecole	Euros des Ecoles

JUILLET

13 juillet	Feu d'artifice	Commune
------------	----------------	---------

SEPTEMBRE

Septembre	Tournoi Inter- village double	Tennis Club
10 septembre	Forum des associations	Commune
25 juin	Feux de la Saint Jean	AAVR

OCTOBRE

Octobre	Cuisine du monde	AAVR
Fin octobre	Exposition Photos	RSL

NOVEMBRE

Début novembre	Bourse aux jouets	Euros des Ecoles
4 décembre	Vente et dégustation Huîtres	Tennis club Rochetaillée
11 décembre	Arbre de Noël	Commune et euro des écoles

A.A.V.R ASSOCIATION DES AMIS DU VILLAGE DE ROCHETAILLÉE

Président : Bernard GALLAND

Vice Présidentes : Monique GENDRE, Suzanne THENOT

Secrétaire : Danièle RODRIGUEZ

Secrétaire Adjointe : Francine GIROUX

Trésorière : Marie-Louise ROUSSEAU

ANNÉE 2010

13 mars : Assemblée Générale :

- Rapport moral du Président, rapport financier de la Trésorière.
- Le Président remercie vivement Francine Giroux, qui ayant occupé le poste de secrétaire depuis la création de l'association en 1980, souhaite être remplacée. Soulignant son dévouement et sa grande compétence tout au long de ces 30 dernières années, il lui remet une étoile en témoignage amical des membres de l'association. Danièle Rodriguez la remplacera. Francine Giroux accepte de demeurer secrétaire adjointe, à la satisfaction générale.
- L'association décide de récompenser les Rochetaillards remarquables pour avoir fleuri le village. Il leur est remis des bulbes de bégonias : familles Thévenard, Moulin, Bergougnan, A. Gagnieur, Thénot, Gardon, Giroux, Rodriguez, Romdane, Boury, Pélardy, Prat, Brochier, Petiot, Orif, Chaïze, Espinosa, Gendre, Cadioux, Rousset, Giraud, Gerbollet.

14 mars

Tour du village avec une dizaine de participants, suivi du verre de l'amitié. Froid vif.

13 avril

Historiens du Val de Saône, à Couzon : conférence « les carriers ».

25 avril

Visite des bâtiments du château, conduite par Sylvie Ursini. Après avoir fait l'historique des pièces d'exposition, elle nous permet d'accéder au « nid d'aigle » de Henri Malartre, son grand-père, où celui-ci recevait ses hôtes de marque, parmi lesquels il y eut M. Gordini. L'exposition de véhicules électriques d'avant-garde dans le parc clôture la visite.

26 juin

Feux de la Saint-Jean, sous le cèdre dominant le village. Partage joyeux du pique-nique autour du barbecue. Avant-goût des vacances.



11 septembre

Participation au Forum des Associations.

9 octobre

Cuisines du monde : cette traditionnelle rencontre annuelle à la Salle des Fêtes réunit 90 convives. Cuisiniers et pâtisseries de divers horizons mettent à l'honneur les recettes de leur pays d'origine. Animation portugaise très réussie, ambiance conviviale.

26 octobre

Historiens du Val de Saône, à Couzon : conférence, suite « Les carriers ».



6 et 7 novembre

Célébration du 30^{ème} anniversaire de l'association. Temps fort de l'année, ayant requis plusieurs semaines de préparation.

- Une exposition retraçant l'évolution du village pendant cette période permet aux visiteurs venus nombreux de se remémorer les changements intervenus depuis 1980 : aménagement de la voirie, des carrefours, rénovations de maisons anciennes, constructions d'immeubles et de lotissements, agrandissement de l'école, transfert de la mairie
- Des objets d'art ou d'artisanat réalisés par des Rochetaillards sont exposés (broderies, peintures, aquarelles, vitraux, romans...). Nous pouvons admirer leur diversité et leur talent.
- Un vin d'honneur, en présence de Rita Spitéri, Maire, de Paul Laffly, Conseiller Général et de Philippe Cochet, Député, réunit organisateurs et visiteurs dans une ambiance chaleureuse.

8 novembre

Visite de l'exposition par les enfants de l'Ecole Jean Raine.

POUR 2011

- 12 mars : assemblée générale
- 13 mars : tour du village
- Séances d'archivage tous les lundis de 9 h à 11 heures au local.

CONTACTS : Bernard Galland Président : 06 07 87 76 46

Mail : b.gal@numericable.com

BATEAU SUD-EST

POUR APPARTENIR AU CLUB

Pas d'âge requis, pas besoin d'avoir un bateau. C'est un club amical où il fait bon se rencontrer sur les bords de Saône afin de partager des moments agréables.

Une manifestation est prévue dans l'année 2011 :

- Une journée paella à volonté au bord de Saône sur notre terrain au mois de juin, date à définir.



Renseignements et réservations auprès de :

Monsieur PEYRAUD Jean-Paul

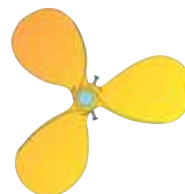
24, chemin de l'Épine - 69270 Rochetaillée-sur-Saône

Tél 04 78 23 18 35

Monsieur CATHAUD Pascal

04, bis rue Pierre-Dupont - 69270 Couzon-au-Mont-d'Or

Tél 04 78 22 63 70



SIÈGE SOCIAL :

Mairie de Rochetaillée sur-Saône
50, Quai Pierre-Dupont

Terrain avec mise à l'eau Chemin de la plage Rochetaillée-sur-Saône
Renseignements 04.78.23.18.35 ou 04.78.22.63.70

LE CERCEAU D'OR

Présidente : Alexandra CARDUCCI

D'excellents résultats ont été obtenus cette année par les gymnastes du cerceau d'or de Rochetaillée lors des compétitions régionales et fédérales :

Une finale en ballon pour Charlène Cometti et d'excellentes places obtenues par Manon Havard, Hortense Morrelet, Charlène et Marion Paqueriaud, Noémie Portal, Célia Spenato et bien d'autres encore

...

En 2010 avec un effectif en hausse et des cours bien homogènes, nous avons réalisé un stage de deux journées pour les vacances de la Toussaint, fort appréciée par les 30 participantes. Il fut renouvelé à Noël avec un petit goûter en plus. Le samedi 22/01/11 s'est déroulé notre gala annuel à la salle des fêtes de Rochetaillée sur Saône.

Une grande démonstration et une soirée festive sur le thème de la télévision pour le plus grand plaisir de tous. ■



HORAIRE DES COURS :

MARDI DE 18H À 20 H

MERCREDI DE 11H À 12H 30
(POUSSINES)
DE 13H À 17H

JEUDI DE 18H À 20H

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
OU INSCRIPTIONS,
CONTACTER ALEXANDRA AU :
06 23 40 39 95



VOTRE BIBLIOTHEQUE



“L'équipe de la bibliothèque comprend maintenant 12 bénévoles. Entre les départs et les nouvelles recrues, nous comptons une personne de plus que l'année dernière.

Isabel, Henri, Magali, Michel, Nathalie, Alain,

Mathilde, Florence, Christiane, Sylvie, Chantal et Sylvie continuent de vous offrir différentes permanences :

Le Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Le Mercredi	10 h 00 à 12 h 00
	14 h 30 à 16 h 30
Le Vendredi	16 h 30 à 18 h 30
Le Samedi	10 h 00 à 12 h 00

En septembre dernier, un audit interne a permis de mettre en évidence plusieurs points à améliorer que ce soit en termes d'organisation ou d'aménagement. Deux grands axes ont été développés :

- Mettre en place des référents afin d'améliorer les services rendus par la bibliothèque à ses adhérents.

- Repenser l'espace pour plus de confort et de convivialité. Pour l'instant, nous nous concentrons sur l'accueil et l'espace enfant

(espace détente pour les adultes, matériel bureautique regroupé, livres enfants disposés dans des bacs, tapis de lecture pour les tout-petits). Ce projet nécessite un important financement et prendra peut-être du temps... Mais il est en cours !



La bibliothèque a commencé l'information de ses ouvrages afin d'améliorer ses services. La gestion des prêts, retours, réservations et retards s'en trouvera plus efficace. Les recherches de livres suivant un thème, un auteur ou autre seront plus faciles, et plus complètes.

Notre travail en interne sera aussi amélioré grâce à une meilleure connaissance de nos

collections, l'annulation de tâches répétitives, une meilleure connaissance de nos lecteurs. Nous en sommes aujourd'hui au début, un grand travail de saisie restant encore à réaliser.

Le premier rendez-vous de l'heure du conte a eu lieu le mercredi 13 octobre dernier. Vu le succès rencontré par cette édition, elle sera renouvelée une fois par trimestre au minimum.

Cette récréation de 45 minutes est offerte



aux « gones » âgés de 2 à 6 ans. Ce rendez-vous se terminera toujours par une petite animation (maquillage, coloriage, déguisement, collage, chansons, expression corporelle, etc.).

Si vous vous sentez les talents d'un conteur, faites-vous connaître ! Vous pourriez animer une de nos séances.

La bibliothèque est un acteur essentiel de la vie culturelle du village. Outre l'offre de prêt d'ouvrages, nous proposons une initiation à l'informatique, des animations pour les enfants (loisirs créatifs, contes, etc.) et pour les plus grands (chasse au trésor, exposition, etc.).

Notre plus belle récompense est de vous voir fréquenter la bibliothèque de Rochetaillée-sur-Saône, enfants comme adultes, jeunes et plus anciens. Alors, à bientôt !!! ■

Les œuvres des lauréats du concours de dessins :

Carnet de voyages



ZAKARIYA BENHIAYA



LAURA DJAZIRI



MEADE VOSSION

Le prix de la cotisation reste à 5€ par an et par famille pour 2011.

Pour tout renseignement, contacter la bibliothèque par mail ou par téléphone aux heures d'ouverture.



CLUB DES LOISIRS

Présidente : Renée ESPINOSA
 Vice-Président : Jacques GIROUX
 Secrétaire : Danièle RODRIGUEZ
 Trésorière : Huguette ORIF
 Trésorier Adjoint : Lucien BALANDRAUD
 Animateurs : Clémence COUDERETTE, Norbert FERBER,
 Josiane FOURNIER, Valmy RODRIGUEZ, Solange VIEUX

Le Club des Loisirs aura 34 ans d'existence au printemps 2011. Le nombre d'adhérents ayant participé à la vie de cette association ne se compte plus !

Au cours de l'année 2010, les activités habituelles n'ont pas manqué :

- les mardis et jeudis après-midi : belote, scrabble, triamino.

Outre :

- les sorties restaurants,
 - une visite de la cuivrière de Cerdon et du Bugey,

Deux voyages ont été proposés :

- le premier, Marseille et ses environs (4 jours) fin mai. Par chance, nous avons bénéficié du beau temps et pu déguster une excellente bouillabaisse sur le port.

- le deuxième, la Bulgarie (8 jours) :

Le 4 septembre, 26 participants s'envolaient pour Varna, au bord de la Mer Noire. Quelques gouttes de pluie nous accueillait à l'arrivée pour faire place rapidement au beau temps qui ne nous a plus quittés.

Logement et restauration variée et abondante à l'Hôtel Dobrotitsa à Albéna. Au programme : farniente, plage de sable et baignade, excursions facultatives au goût de chacun permettant de découvrir un peu la Bulgarie profonde et le folklore local. Animation assurée à l'hôtel par une équipe dynamique de jeunes – sans oublier le shopping le long de la rue principale.

Tous les voyageurs sont revenus enchantés et prêts à refaire les valises. Donc à l'année prochaine pour une nouvelle escapade.

Deux nouvelles activités sont venues s'ajouter sous l'impulsion de jeunes retraités :

- cours de pâtisserie/cuisine par Norbert Ferber un mercredi par mois à la cuisine de la salle des fêtes à partir de 9h
 - randonnée pédestre un vendredi par mois. Rendez-vous à 14h devant la salle Chambon.

L'Assemblée Générale se tiendra le 1^{er} mars 2011.

Toutes les personnes désirant se joindre au Club sont les bienvenues.

Renseignements :

Renée Espinosa, Présidente : 04 78 22 37 21

Danièle Rodrigue, secrétaire : valmiel@orange.fr ■



sarl FABIEN CHEUZEVILLE
 entreprise de maçonnerie
 transports et petits terrassements

6, route du Mont Thou
 69270 Saint-Romain-au-Mont d'Or
 Tél. 06 08 28 69 02 - Fax 04 78 22 32 15
 Email : cheuzeville.fabien@orange.fr

 **PASTOR et FILS**

BP Superfioul - Fioul - Entretien Chaudières - Charbon

23, QUAI DE CHAREZIEU
 69270 SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR

www.pastor-fioul.com

Tél. : 04 78 22 00 64 Fax : 04 78 22 46 88

LE COMITÉ DES FÊTES

Notre deuxième assemblée générale s'est tenue le 2 février 2010. Elle voyait le renouvellement du bureau :

*Henriette GRELIN : présidente,
Josiane POLOSSE : vice-présidente
Henri DUPANLOUP : trésorier,
Pierre-Alexandre PRAT : secrétaire.*

Aussi fidèles que ce quatuor nous conservons précieusement en qualité de membres du bureau :

Catherine DREVET, Marie-Christine CHANAL, Martine PINON, Martine TABOULET, Michel GANDY, Sylvie LATHUILLERE ainsi que Florence VOSSION pour des actions ponctuelles.

L'année 2010 a vu la création d'une soirée loto qui fut un succès. Il faut dire que le montant des lots mis en jeu dépassait quatre mille cinq cents euros ce qui devait attirer de nombreuses familles venues des villages voisins.

Le 13 juin, pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé la XVII^{ème} brocante qui fut un succès tant par le nombre d'exposants que par le nombre de visiteurs.

Pour la première fois nous avons fait appel à une société de sécurité

qui a su régler pour nous quelques incidents, les quatre gardiens ayant assuré une vigilance toute la journée.

MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2011 :

- 23 janvier sortie de ski à CHAMROUSSE
- 19 février soirée loto. Elle sera réservée en priorité aux habitants du village, leurs amis et sera sur invitation uniquement.
- 12 juin traditionnelle brocante vide-greniers.



Nous souhaitons animer le village avec plus de manifestations mais les bénévoles nous font cruellement défaut.

Venez nous rejoindre soit lors de nos réunions mensuelles les premiers lundis de chaque mois, à 20h30 au local place Fernand Lacroix ou pour des actions ponctuelles à l'occasion de l'organisation de nos activités.

Pour l'ensemble de ces activités un numéro de téléphone et une

adresse mail sont à votre disposition :

06.58.67.38.87 - com.fetes.rochetail@sfr.fr ■

La Présidente du Comité

EURO DES ECOLES

L'automne 2010 a été, comme par le passé, très riche en manifestations.

Tout d'abord, la Bourse aux Jouets et à la Puériculture qui s'est déroulée le week end des 20 et 21 novembre à la Salle des Fêtes, a confirmé le succès des années précédentes par un nombre important de dépôts de jouets, d'objets de puériculture et par son affluence. Sa renommée désormais bien établie dans Le Val de Saône commence à s'étendre au-delà, puisque nous avons eu des visiteurs de Lyon, Villeurbanne, Villefranche... La lourde organisation de cette manifestation a été possible grâce à une bonne mobilisation des parents des élèves de notre École.

Décembre a vu également la vente des "Sapins de Noël" lors du 8 décembre. Nouvelle formule cette année, sans réservation préalable. Le succès a été au

rendez-vous avec la vente de l'ensemble de sapins de type Nordmann, largement préférés aux épicéas.

L'année s'est achevée par la participation à l'Arbre de Noël organisée par la municipalité, où l'euro a tenu la buvette et vendu les gâteaux préparés par les parents...

Toutes ces activités n'ont bien sûr qu'un objectif : apporter un financement complémentaire aux enseignants pour les activités telles que les sorties culturelles, les animations extérieures, les classes vertes...

A titre d'exemple, l'euro a financé en septembre l'achat d'un piano numérique dans le cadre du projet musique...

En résumé, une première partie de l'année bien remplie avec des résultats satisfaisants et motivants pour contribuer au financement des activités organisées par l'équipe enseignante! ■



ROCHETAILLÉE MODÉLISME

Adresse : 50, quai Pierre-Dupont
Atelier : 70 rue du Musée
69270 ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE
Téléphone : 04 78 08 00 68

Président : M. GANDY
Vice président : J.C. SINNESAEI
Trésorière : C. SINNESAEI
Secrétaire : L. ALLARD
Documentaliste : J.C. ALLARD
Adresse web : assomodel.free.fr



L'atelier où l'on construit bateaux radio commandés, figurines, et décors de wargames est ouvert tous les samedis de 14h à 18h.

Le club compte 35 membres dont 7 jeunes de 11 à 15 ans encadrés de bénévoles.

En 2010 il a effectué un grand nombre de manifestations avec des clubs de la région dans les 3 disciplines confondues.



Il s'est déplacé entre autres à Bourgoin, Bourg les valence, la Balme de Sillingy, Belleville, et aussi hors région Rhône Alpes dans le Berry à Mehun sur Yèvres (près de Bourges) avec navigation nocturne

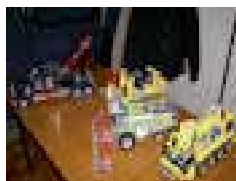
suivi d'un feu d'artifice.

Une exposition du savoir faire du club a eu lieu à Rochetaillée-sur-Saône les 16 & 17 octobre où de nombreux visiteurs ont pu apprécier le travail effectué par les modélistes. Des photos de certaines



manifestations sont visibles sur le site du club. Le club est membre de l'ACMM (association de clubs de maquettisme et modélisme).

Venez nombreux nous rejoindre. ■



ROCHETAILLÉE MINIATURES

L'association ROCHETAILLÉE MINIATURES est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Le bureau est composé de :

Président : Alain CHANTEGRET
Vice-Président : Dominique BOST
Secrétaire : Edith TOURNIER
Secrétaire-Adjoint : Jean-Pierre CHAMBET
Trésorier : Michel GIRARD
Trésorier-Adjoint : Christian TOURNIER

L'association regroupe des collectionneurs de jouets miniatures de toutes échelles, tels que des passionnés de Citroën, Panhard, Peugeot, Pompiers, Taxis et transports en commun, traction avant Citroën, travaux publics.



Le 7 mars, nous avons organisé le 1^{er} Carrefour du collectionneur. Nous remercions les personnes de Rochetaillée qui sont venues présenter leurs trésors, ainsi que les visiteurs.

- Le 18 avril, nous avons organisé le 5^{ème} rassemblement de véhicules anciens de pompiers, matériel et miniatures de pompiers dans le parc au musée Henri Malartre.
- Le 1^{er} mai nous avons visité l'éco musée rural de Longechetal (38) et le palais du chocolat à La Côte Saint André (38).

- Le 19 septembre notre 25^{ème} bourse d'échange de jouets miniatures s'est déroulée à la salle d'animation rurale de Couzon au Mont d'Or. Malgré la conjoncture actuelle nous avons réuni une quarantaine d'exposants (soit 150 tables), venus de Brignoles, Boulogne, Marmande et de la région Rhône Alpes. Suivant la tradition, les exposants ont reçu une traction 11B-berline- 1939 à l'échelle 1/43^{ème} ainsi qu'une bouteille de vin « Haut côtes de Beaune » en l'honneur de la 25^{ème} bourse.



Projets pour 2011.

- Au printemps dans la salle polyvalente de Rochetaillée sur Saône: 2^{ème} carrefour du collectionneur.
- 17 avril 2011 dans le parc du musée Henri Malartre : 6^{ème} rassemblement de véhicules anciens, matériel et miniatures de pompiers et de secours.
- 18 septembre 2011 à la salle d'animation rurale de Couzon au Mont d'Or : 26^{ème} bourse d'échange de jouets miniatures. ■

ROCHETAILLÉE MINIATURES

BP 48 - 69270 FONTAINES SUR SAONE

Email : rochetailleemini@aol.com

Site Internet : www.rochetaille-miniatures.com

Tél : 06 11 91 71 63 et 04 74 66 59 15

ROCHETAILLÉE SAÔNE LOISIRS



L'association RSL a repris ses activités et propose cette année un plus grand nombre de séances de peinture afin de s'adapter aux différentes demandes des adhérents.

Pour permettre à celles et ceux qui travaillent, un cours a lieu le vendredi de 18h30 à 20h30.

Pour participer, il suffit d'avoir envie de s'exprimer à travers le dessin, l'aquarelle, la peinture à l'huile ou acrylique. Annie Sanchez, notre professeur saura vous accompagner et faire ressortir votre part d'artiste. Pas de niveaux imposés, seulement le plaisir et la convivialité.

Nous vous rappelons l'exposition annuelle qui se tient au mois de mai. Elle permet de découvrir les réalisations de chaque participant, et montre bien la qualité du travail effectué tout le long de l'année.

Cette année, pendant certaines vacances scolaires, vous seront proposés des stages d'aquarelle ainsi qu'une demi-journée

« encadrement » pour les vacances de Pâques.

Toutes les informations précises seront données en temps utile.

N'oublions pas l'atelier photo qui, s'il compte peu d'adhérents, fonctionne régulièrement et organise également une exposition. Celle-ci s'est tenue fin octobre cette année.

Enfin une dernière information : notre professeur Annie SANCHEZ sera en 2011 et 2012 la marraine du festival des aquarellistes de Bagnols en Beaujolais. Nous la félicitons pour cette reconnaissance de son talent et de ses qualités humaines dont nous profitons à chaque séance. ■



Bureau 2010/2011 :

Présidente Elisabeth GAYET

Vice Présidente Danièle RODRIGUEZ

Secrétaire Viviane DELEBEQUE

Trésorier Jean Louis BRUNIER

Contact E. Gayet 0472 420 595

TENNIS CLUB DE ROCHETAILLÉE

Adresse :

185, quai Pierre Dupont – 69270 ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE
 Permanence : samedi et dimanche de 10h à 12h au Club-House.
 Portable du Président : 06 60 27 80 63

Le Tennis Club de Rochetaillée (TCR), association sportive régie par la loi 1901 est né le 15 décembre 1979. Il dispose de 3 courts et permet la pratique du tennis en nocturne.

Il regroupe 34 adhérents dont 8 enfants âgés de 6 à 11 ans inscrits à l'école de Tennis sous l'autorité de Didier BRET-MOREL, professeur diplômé d'Etat.

BILAN SPORTIF SAISON octobre 2009- sept. 2010
 Championnat départemental par équipes séniors 2010
 Le Tennis Club de Rochetaillée-sur-Saône demi-finaliste du championnat départemental.

Le TC Rochetaillée a atteint les demi-finales du championnat départemental par équipes séniors messieurs et ne s'est incliné que face au futur champion 2010 le TC Meyzieu.

Le club a engagé une équipe en deuxième division composée des joueurs suivants :

- Sylvain Armand (15/5), Florent Auger (30/1), Daniel Jacquier (30/3), Gérard Jégo (30/5), Laurent Journet (15/3), Jocelyn Nadin (30/5), Anthony Rey (30/3).

Durant la phase de poule les Rochetaillards ont successivement battu les équipes suivantes :

- TC Villefranche 4, TC Saint Germain au Mont d'Or 1, TC Chazay d'Azergues 4,

TC Blacéen 1, TC Nouvelles Roches 1.

Pendant cette partie de la compétition, seulement 2 simples et 1 double ont été perdus sur 30 matchs disputés, ce qui a permis à l'équipe de se classer en tête de sa poule et de se qualifier pour le tableau final.

Dans la phase finale qui donne accès au titre départemental, le premier match face à l'équipe 4 du TC La Pape a été remporté 5/2 après les simples remportés par Anthony Rey (face à un joueur classé 15/4) et Laurent Journet (face à un joueur classé 15/1) et le gain des deux doubles.

Le match suivant, face au TC Saint Didier au Mont d'Or, remporté 6/1 avec seulement 1 simple perdu a permis à l'équipe d'accéder aux demi-finales pour affronter les joueurs du TC Meyzieu 2. La qualification pour la finale est passée à un... set près, les équipes étant à égalité à l'issue des simples après les victoires d'Anthony Rey et de Laurent Journet.

Un double remporté par chaque équipe, la victoire a été accordée sur le score final de 3/3 au TC Meyzieu qui avait remporté 1 set de plus lors des simples.

Le bilan sportif global est excellent, 8 rencontres jouées, 7 victoires, 1 match nul, 1 demi-finale et l'accession en première division pour la saison 2011.

La Présidente du tennis club, Marie-Line CABIROL a pu féliciter l'ensemble des joueurs pour leurs résultats individuels et le parcours réalisé par l'équipe dans ce championnat.

Championnats du Rhône vétérans (octobre et novembre 2009).

Une équipe masculine engagée : en + 55 ans.

L'équipe + 55 ans est en 1ère division. Pour l'heure, elle a disputé 2 rencontres et n'a pas remporté la moindre victoire.

Le tournoi OPEN du Val de Saône (du 12 au 27 juin 2010)

Organisé conjointement avec le Tennis-Club de Sathonay-Camp, il a permis à 60 participants répartis sur 3 tableaux de s'affronter.

Il s'est achevé sur les victoires de :

- Chantal Ferrando(30) du TC Sathonay-Camp qui bat Françoise ANSOU (30) du TC de Neuville en 2 sets 6/4, 6/4 dans le tableau simples dames (+ de 35 ans).
- Laurent Journet (15/3) du TC Rochetaillée sur Saône qui bat Pascal REBY (15/2) du TC de Rillieux-La-Pape en 2 sets 6/1, 6/2 dans le tableau simples messieurs (+ de 35 ans).
- Philippe Martin (15/4) du TC de Rillieux-La-Pape qui bat Denis FOUCAL (30) du TC Avignon en 2 sets 6/1, 6/2 dans le tableau simples messieurs (+ de 45 ans).

Les lauréats du Tournoi du Val de Saône 2009



DE GAUCHE À DROITE:
 PHILIPPE ARMAND (ADJOINT AU MAIRE), PAUL BOULANGER (PRÉSIDENT DU TC SATHONAY-CAMP), CHANTAL FERRANDO, LAURENT JOURNET, PASCAL REBY, PHILIPPE MARTIN, FRANÇOISE ANSOU ET DENIS FOUCAL

L'Assemblée Générale du 15 novembre 2010 a élu le comité directeur :

- Président : Robert FOREST
- Secrétaire : Gérard JÉGO
- Responsable des Animations : Jocelyn NADIN
- Responsable Comité/Ligue de Tennis : Laurent JOURNET
- Responsable de l'Ecole de Tennis : Daniel JACQUIER
- Responsable Sportif Jacques ULLIAC
- Trésorier : Florent AUGER
- Trésorier-Adjoint : Marie-Line CABIROL

U.M.A.C UNION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS SECTION DE FONTAINES-SUR-SAÔNE - VAL DE SAÔNE



Nous participons chaque année avec notre drapeau aux différentes cérémonies de commémoration dans les communes suivantes :

- Rochetaillée-sur-Saône, Fontaines-sur-Saône, Fleurieu-sur-Saône, Caluire et Cuire, Rillieux-la-Pape, Lyon.

Notre association répond à chaque sollicitation : funérailles, intervention dans les écoles pour débattre avec les élèves des moments douloureux concernant les différentes guerres de notre pays, aide à des camarades ou des veuves dans le besoin.

L'UMAC est à la disposition de tous les anciens combattants pour tout dossier les concernant.

Projets pour l'année 2011 :

- Assemblée générale le 22 janvier à l'espace Ronzières à Fontaines sur Saône
- Conseil d'administration le 5 février 2011, salle Jean Chambon à Rochetaillée sur Saône
- Repas dansant le 6 mars 2011, salle des fêtes de Fontaines sur Saône
- Assemblée générale de l'UMAC du Rhône le 21 avril à Irigny
- Concours de pétanque le 21 mai 2011 à Fontaines sur Saône

En fin d'année 2010 la section a été mise à l'honneur par trois de ses membres :

- Max GIROUD, notre vice-président, en charge des relations extérieures a reçu le 11 novembre des mains du Gouverneur Militaire de Lyon la médaille militaire en présence des Autorités civiles et

militaires et un peloton rendant les honneurs au parc de la Tête d'or et sur l'île des cygnes.

- Roger CHATENOUD a reçu des mains de madame SPITERI, maire de Rochetaillée-sur-Saône, la médaille d'honneur de la commune.

- Yves CHATROUILLOUX, notre président a reçu des mains de Gérard KARSENTY, président des combattants de moins de vingt ans, la croix du combattant des moins de vingt ans et le diplôme, en présence des drapeaux et des représentants de la 33ème section le samedi 20 novembre 2010 à Lyon 8ème.

Permanences :

- Le 1^{er} samedi du mois, salle Jean Chambon à Rochetaillée-sur-Saône.
- 3^{ème} samedi du mois à Fontaines sur Saône ■

MEMBRES ACTIFS DU BUREAU

Président : Yves Chatrouilloux

Président adjoint : Robert Chardon

Vices présidents : Robert Chatenoud – fêtes et cérémonies, Max Giroud – relations extérieures, Gisèle Vieux – chargée des veuves.

Secrétaire général : Bernard Fressard

Secrétaire adjoint : Georges Duval

Trésorier général : Gisèle Vieux

Porte-drapeau Martial Boyat – suppléant Georges Duval

LE YOGA CLUB DE ROCHETAILLÉE



Les séances de yoga ont repris depuis la mi-septembre et cette année encore les effectifs sont complets.

Voilà plus de 10 ans que le club fonctionne et d'année en année le nombre d'adhérents augmente.

Actuellement, le club compte 35 adhérents.

Dans une ambiance amicale et sympathique, Catherine Pick notre professeur a su, grâce à ses compétences, fidéliser ses élèves.

Contacts :

*Présidente : Madeleine GALLAND
04 26 65 71 71*

Vice-présidente : Véronique PAUZIN

Trésorière : Michelle LEPETIT

Secrétaire : Annette DUMAS

*04 78 22 74 13 mail :
aetbdumas@yahoo.fr*

Lieu : salle J. Chambon

Horaires : mercredi matin de 9h à 10h30

Mercredi soir de 19h15 à 20h45

Pas de cours pendant les vacances scolaires



Fin 2007, les 16 communes du Val de Saône ont validé une démarche intercommunale de développement durable : l'Agenda 21 du Val-de-Saône. Il s'agit d'un programme de 90 actions emblématiques, pour un développement maîtrisé, respectueux des qualités naturelles et humaines de ce territoire d'exception.

Préserver la Saône et les ressources naturelles, valoriser le patrimoine, promouvoir un développement économique au service de tous, développer les conditions de bien-être et de bien-vivre en Val-de-Saône, et renforcer les liens entre les habitants et leur territoire, tels sont les grands enjeux qui sous-tendent l'action menée par les communes et par le Grand Lyon.



Pour renforcer cette démarche innovante, 120 élus municipaux se sont réunis le 16 novembre 2010 à Neuville-sur-Saône. Ensemble, ils ont convenu de porter plus loin l'Agenda 21, en le partageant avec les habitants. Car le développement durable est l'affaire de tous, habitant jeune ou âgé, élu municipal, acteur économique, enseignant ou association !

Que ce soit à l'école en apprenant à lire le paysage, à la maison en isolant notre logement, en entreprise en économisant les ressources, à la mairie en modernisant l'éclairage public, ou en se déplaçant avec des modes doux (vélo, bus, train), les gestes de notre vie quotidienne peuvent représenter jusqu'à 50 % du total des émissions de gaz à effet de serre ! C'est dire si nous pouvons progresser tous ensemble vers un mode de vie plus responsable.

Vous aussi, habitant(e) du Val de Saône souhaitez agir au quotidien en faveur du développement durable ? Des ateliers citoyens seront organisés dans le courant de l'année 2011 pour permettre à tous de participer à cette démarche. ■

Renseignements : Isabelle Campion (tél. 04 72 08 29 81 / isabelle.campion@territoire-saone-mont-dor.fr)

Pourquoi pas vous ?

9 familles issues de 4 communes du Val de Saône ont relevé le défi. En participant au concours "Familles à énergie positive", elles s'engagent à réduire d'au moins 8% leur consommation d'énergie en 6 mois.

ASI ASSOCIATION SPORTIVE INTERCOMMUNALE

L'ASI, Le centre de loisirs intercommunal a fonctionné toutes les vacances scolaires, avec comme d'habitude un gros pic en été.

Pour l'année 2010, ce sont encore plus de 50 activités que les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir sous forme de stage ou d'initiation ponctuelle pendant leur séjour. Tennis, raid aventure, équitation, sports mécaniques... en journées, demi-journées, mini camps.

En ce qui concerne l'été, les stages multisports alternent le côté sportif et le côté culturel pour la tranche d'âge des 6/10 ans. Pour la tranche d'âge des 11/14 ans, stage sportif et multisports à la semaine, chez les 15/17 ans, les sorties et activités extérieures sont proposées à la demi-journée.



Pour les 3/6 ans le centre se situe à Saint-Romain. Cette tranche d'âge, ainsi que les stages proposés en juillet et août ont bien fonctionné avec des effectifs qui restent identiques aux autres années. La convivialité et la qualité des animations pour les petits se faisant ressentir auprès des enfants et des parents.



En termes d'effectif, l'ASI a connu une augmentation de fréquentation sur l'année en général. Nous avons accueilli pour l'été 1050 enfants du Val de Saône dont 50 pour la commune de Rochetaillée. Les enfants reçus sont âgés de 3 à 17 ans.

Merci à toutes les familles qui nous font confiance et nous restons à leur disposition pour des renseignements sur les inscriptions au 04 78 22 40 68 ou sur notre site internet : www.asi.asso.fr.

Les vacances de février sont en cours d'élaboration, il est déjà programmé un camp de ski du 26/02 au 04 mars dans le Vercors pour les 8-13 ans avec cours de ski, balade en raquettes, jeux en soirée, ainsi que du 04 au 12/03 pour les 14-17 ans. ■

L'équipe ASI.

Construire @ embellir la nature

1, avenue Dufour
69300 Caluire-et-Cuire
Tél. 04 78 22 41 19
Fax 04 78 22 43 18
ccb@groupeccb.com
www.maison-fevrier.com

The advertisement features a photograph of a modern, two-story house with a large swimming pool in the foreground. The house has a mix of brick and light-colored walls. The text is arranged around the image, providing contact information and a website.

LE SIVRE

Pour cette année 2010 l'action du SIVRE s'est orientée sur trois axes principaux

Entretien des berges du ruisseau

Les brigades vertes du Conseil Général sont intervenues en urgence les 13 et 14 septembre pour dégager au pont de la Marinade le bois mort accumulé lors de la crue des jours précédents ;

Une autre intervention a également été nécessaire en amont pour dégager le chemin piétonnier.



En tout, 12.5 jours seulement ont été réalisés, sur les 30 prévus, faute d'avoir pu réaliser le conventionnement avec tous les

propriétaires riverains pour l'entretien des berges.

Pour notre commune, le secteur de Valensay devrait en 2011, faire l'objet d'une intervention.

Education et sensibilisation à l'environnement

Dans le cadre du projet nature et en lien avec le plan d'éducation au développement durable du Grand Lyon, 42 animations auprès des enfants des écoles de Fleurieu, Fontaines St Martin et Rochetaillée ont été assurées par la FRAPNA et la Fédération de Pêche du Rhône dont 9 pour les enfants de notre commune.

Ces journées d'animation seront reconduites cette année.

Réalisation d'une mare et d'une zone humide au lieux-dits « les Prolières » à Fontaines Saint Martin.

Action financée par le conseil général, le Grand Lyon et la commune concernée.

La mare a été réalisée comme prévu, avec pose d'un ponton d'observation, et de panneaux pédagogiques.

L'inauguration aura lieu lors de la journée de nettoyage du ruisseau, le 9 avril 2011. ■



OPTIMHOME.com
1^{er} réseau immobilier à domicile

Le Réseau National Immobilier différent !

Vous vendez votre maison...

Marie-Pierre MURAT, votre spécialiste du Val de Saône vous accompagne dans votre projet :

- ESTIMATION OFFERTE
- VENTE
- CONSEIL

06 59 08 83 10

www.optimhome.com - mariepierre.murat@optimhome.com
Chemin de la Plage - 69270 - ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE

POMPES FUNEBRES PINAULT
MARBRE

Interventions locales et toutes régions
Contrats obsèques
Chambre funéraire

04 78 97 16 00

www.pompesfunebrespinault.com

24h/24 7j/7

2 rue Général Brosset 69140 RILLIEUX

LA PAROISSE SAINT ROCH : AU SERVICE ET PROCHE DE TOUS !



Site : www.paroisses-valdesaone.com pour avoir le programme de l'année.

Une nouvelle année pastorale s'ouvre à nous.

De nombreux chrétiens, avec le père Xavier Grillon, curé, le père Jacques Gautier et le vicaire Wiguens St Fleur sont à votre service pour donner vie à cette paroisse aux nouvelles dimensions et faire qu'elle soit réellement proche de tous.

La paroisse, c'est une multitude de services

à la disposition de chacun, pour célébrer et prier, pour se rencontrer, partager, être écouté, pour se former et approfondir sa foi, pour vivre la proximité et la solidarité.

« Habitat St Roch » œuvre pour trouver un logement à des familles en difficulté.

La Maison paroissiale Saint Roch à Fontaines-sur-Saône :

ouverte à tous avec des permanences d'accueil et un secrétariat : 04 78 22 11 00

secretariat-stroch@orange.fr; du lundi au vendredi : 9h30-12h / 14h-16h (+ lundi, mardi et mercredi de 16h à 18h et fermé le vendredi après midi).

Contacts : guide paroissial disponible dans chaque église.

Célébrer

- Les messes à Rochetaillée :

le 3ème samedi du mois à 18h30 et le 5ème dimanche du mois à 9h00.

- Autres clochers de la paroisse :

10h30 à l'église de Fontaines sur Saône.

18h30 le samedi et 9h00 le dimanche en alternance (voir affichage panneau église).

L'église est ouverte le samedi matin de 9h30 à 11h30. ■

*Responsables de l'église à Rochetaillée
et relation avec la grande paroisse
St Roch :*

Madeleine et Bernard GALLAND

04 26 65 71 71,

Francine GIROUX

04 78 22 67 16



DOCUMENTS A CONSERVER

SUIVEZ LE GUIDE POUR SAVOIR
COMBIEN DE TEMPS LES GARDER

Urgences médicales SAMU : 15
Police secours : 17
Pompiers : 18
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Sans abri : 115
Centre des grands brûlés
Hôpital St Joseph - St Luc : 04 78 61 89 48
Enfance maltraitée : 119
ERDF Urgence électricité : 0 810 333 001
GRDF Urgence gaz : 0 810 433 001

Mairie de Rochetaillée/Saône
Tel. 04 72 42 92 92 – Fax 04 78 22 70 87

Ecole primaire : 04 78 43 30 58
Restaurant d'enfants : 04 72 42 91 49
Halte garderie : 04 78 22 62 84
Salle des Fêtes : 04 72 42 91 46
Sapeurs pompiers : 04 78 22 31 12
Gendarmerie : 04 78 22 03 02
ERDF Raccordement : 0 810 476 934
GRDF Raccordement : 0 810 814 724
Serveur vocal
(souscription de contrat
fournisseur au choix) : 0 810 112 212
www.energie-info.fr

VEOLIA : 0 810 000 777
France Télécom : 0 800 101 469
La Poste (Fontaines-sur-Saône) :
04 72 42 98 00

SERVICES PUBLICS
Préfecture du Rhône : 04 72 61 60 60
Trésor Public (Neuville-sur-Saône) :
04 78 91 31 66

Tribunal d'instance et
Tribunal de Grande Instance :
04 72 60 70 12
Communauté Urbaine de Lyon :
04 78 63 40 40
après 19 heures : 04 78 63 47 33

Décharges publiques, déchetteries :
RILLIEUX :
Route de Fontaines : 04 78 97 10 30
GENAY :
Avenue des Frères Lumière : 04 72 08 92 75

TOUTE LA VIE

- Les diplômes
- Le contrat de mariage
- Le livret de famille
- Le jugement de divorce
- Le livret militaire
- Les pensions civiles et militaires (et tout document les concernant)
- Tout document relatif à un accident du travail
- Les dossiers médicaux
- Le livret de caisse d'épargne
- Les actes de donation
- Les bulletins de salaire
- Tous les papiers concernant la retraite
- Les nom et adresse du notaire dépositaire de votre testament

PENDANT 10 ANS

- Les souches de chèques et les relevés de comptes bancaires
- Les relevés de CCP
- Tout contrat de construction ou document la concernant
- Les factures de travaux ou de réparations (si ce sont des factures d'artisans, il est préférable de les conserver 30 ans).

PENDANT 5 ANS

- Les baux de location (après avoir quitté le logement)
- Les quittances de loyer
- Les quittances de primes d'assurance
- Les bulletins de paie de vos employés de maison
- Les attestations de versements effectués par la sécurité sociale et les allocations familiales
- Les factures EDF GDF
- Les avertissements du percepteur

PENDANT 4 ANS

- Les preuves de paiement des impôts
- Les copies des renseignements donnés à l'administration des finances

PENDANT 3 ANS

- La redevance télévision

PENDANT 2 ANS

- Le contrat de travail, après sa résiliation
- Les décomptes de la sécurité sociale
- Les factures d'eau

PENDANT 1 AN

- Les talons de mandat et de virement
- Les factures de téléphone
- Les factures de transporteurs
- Les certificats de ramonage

DIVERS

- Les notes d'hôtel et de restaurant : 6 mois
- Les bons de garantie : pendant la durée de la garantie
- Les certificats de travail : jusqu'à la retraite
- Les devis : jusqu'à l'établissement de la facture
- L'état des lieux : jusqu'au remboursement de la caution
- Les factures d'objets de valeur : aussi longtemps que les objets
- Les polices d'assurances : jusqu'à leur résiliation

1...2...TRI...PARTEZ!

un geste qui compte

Habitants de : Rochetaillée-Sur-Saône

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2011

N°23



JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S		29 M	29 V	29 D	29 M
30 D		30 M	30 S	30 L	30 J
31 L		31 J		31 M	

À VOS AGENDAS !

Viabilité hivernale : depuis le 5 novembre 2010 et jusqu'au 11 mars 2011, la direction de la propreté se tient prête à intervenir dès les premiers flocons et risques de verglas. Objectif : assurer la sécurité des usagers et maintenir ou rétablir des conditions de circulation normale pendant et à la fin des intempéries. **Pour tout renseignement :** www.grandlyon.com

Collecte de sapins de Noël : début janvier 2011, le Grand Lyon, en partenariat avec les communes volontaires, met en place une collecte de sapins de Noël à des lieux et dates définies avec les services municipaux*.

« Faites de la propreté » : fin mai 2011, pour la 3^{ème} année consécutive, le Grand Lyon propose un événement festif sur les thèmes de la propreté. Votre mairie est invitée à mettre en place un événement « Faites de la propreté »*.

* : renseignements auprès de votre mairie ou www.grandlyon.com

Il n'y a jamais de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 15 août et 25 décembre.



LE GRAND LYON COLLECTE CERTAINS JOURS FÉRIÉS ET TOUJOURS ENTRE 05H30 ET 13H

→ Collecte des ordures ménagères (bac gris)
 → Collecte sélective (bac de tri), apport volontaire jusqu'au 17 juin
 → Vacances scolaires

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S

ADEME



www.grandlyon.com/proprete

GRANDLYON
communauté urbaine

1...2... TRI...PARTEZ !

un geste qui compte

TRIER : C'EST FACILE EN QUELQUES GESTES



> En vrac, dans le bac vert, je dépose uniquement :



Emballages en carton :
briques alimentaires,
cartonnettes...

Emballages métalliques :
cigarettes, aérosols...



Papiers : prospectus,
journaux, catalogues,
courriers...



Aucun emballage plastique,
sauf bouteilles et flacons



> je dépose le verre dans le conteneur



Emballages en verre ayant
contenu de l'alimentaire :
pots, bouteilles, bocaux...

imprimé sur papier recyclé

> J'habite un immeuble, j'habite une maison : je pense à composter !

Chaque jour, 30% de nos déchets organiques (déchets verts, déchets de cuisine, de potager) pourrait connaître une seconde vie. Pensez à composter !

Grâce au compost, plus besoin d'acheter de terreau. Vous contribuez à la réduction des déchets et vous nourrissez votre sol d'un humus naturel.

> Les déchèteries du Grand Lyon

Les horaires : (Fermeture les jours fériés)

• **Du 1er novembre au 31 mars**

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

Le samedi : 9h-17h. Le dimanche : 9h-12h.

• **Du 1er avril au 31 octobre**

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.

Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.

Les lieux :

• **Champagne-au-Mont-d'Or**
impasse des anciennes vignes

• **Décines**

64/68 rue P. et M. Barbezat

• **Francheville**

29 route de la gare

• **Genas**

rue de l'égalité

• **Givors**

Z.I. de Bans

• **Grigny**

Lieu-dit Saint Abdon

• **Lyon 7^e**

12 bd de l'Artillerie

• **Lyon 9^e**

82 av. Sidoine Apollinaire

• **Neuville-sur-Saône**
av. des Frères Lumière

• **Pierre-Bénite**
chemin de la Gravière

• **Rillieux-la-Pape**
route de Fontaines

• **Saint-Genis-les-Ollières**
2 av. Louis Pradel

• **Saint-Priest**
rue du Mâconnais

• **Vaulx-en-Velin**
15 rue Mendès France

• **Vénissieux**
rue Jean Moulin

• **Villeurbanne**
rue Alfred Brinon
(fermé le dimanche matin)

• **Villeurbanne**
100-110 av. Paul Krüger

Pour en savoir plus : www.grandlyon.com/proprete

À VOS MARQUES : TOUS ÉCO-RESPONSABLES !

11 **EN DÉPOSANT VOTRE VERRE DANS LES SILOS, VOUS :** • Participez à la sauvegarde de l'environnement en permettant le recyclage des emballages alimentaires en verre. • Contribuez à sauver des vies (chaque année depuis 1976, le Grand Lyon verse une participation financière résultant du recyclage du verre à la Ligue contre le Cancer)

11 **LES RECYCLERIES, GESTE SOLIDAIRE EN DÉCHÈTERIES :** vous souhaitez vous débarrasser de différents objets (vêtements, jouets, petit mobilier, vaisselle, livres, etc.), avant de les jeter, pensez aux recycleries. Vous ferez ainsi un geste pour les plus démunis. Le Grand Lyon a mis en place dans les déchèteries de Champagne-au-Mont-d'Or, Francheville - Sainte-Foy, Lyon 9^{ème} et Villeurbanne - Krüger des points recycleries tenus par des membres des associations Notre Dame des Sans Abri et l'Armée du Salut. Ces personnes vous indiqueront immédiatement si votre don correspond à leur besoin.

11 **GESTES NET OU LA PROPRETÉ DE LA VILLE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE :** les agents du Grand Lyon agissent au quotidien pour rendre les rues agréables et assurer l'hygiène et la sécurité de tous. Vous pouvez tous participer en adoptant des gestes simples et efficaces ! • Dans les espaces publics, utilisez les corbeilles de propreté pour vos déchets (chewing-gums, papiers, canettes, etc.). • Maîtres de chiens, utilisez les espaces canins prévus à cet effet. A défaut, ramassez les déjections de vos animaux. Pour cela un simple sac plastique suffit. • Apportez les encombrants et les déchets dangereux des ménages dans une déchèterie. • A la maison, effectuez le tri des déchets ménagers. • Au quotidien, essayez de moins produire de déchets, en lien avec le plan communautaire de réduction des déchets.



CHAUFFAGE - MULTI ENERGIES
PLOMBERIE - SALLE DE BAINS
POMPES À CHALEUR

un professionnel à votre écoute

P.Z. CHANFRAY
Installateur agréé PG

190, rue du Musée
69270 Rochetaillée-sur-Saône
Tél. 04 78 22 28 47 - Port. : 06 72 09 70 71
pzc.chanfray@wanadoo.fr - www.pzc-chanfray.com

restaurant depuis 1969
LA GUINGUETTE
chez la Rose

vous propose dans son site naturel



**cuisine traditionnelle
glacier - bar
terrasse ombragée
et plage en bord de Saône**

formules du jour le midi uniquement
du lundi au vendredi - sauf fêtes

539, chemin de la Plage - 69270 Rochetaillée-sur-Saône
Tél. 04 78 22 05 26 - Fax 04 78 22 69 93

Depuis 1960



MUSEE HENRI MALARTRE
LYON - ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE
AUTOS - MOTOS - CYCLES

*Le plus ancien des musées français
de l'automobile vous présente
une collection unique
de plusieurs centaines de pièces*

BP 7 - 645, rue du Musée
69270 Rochetaillée-sur-Saône - France
Tél. +33 (0) 4 78 22 18 80 - Fax : +33 (0) 4 78 22 69 60
Email : musee-malartre@mairie-lyon.fr
www.musee-malartre.com

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES VÉHICULES
D'ÉPOQUE



MUSÉE
DE FRANCE



crédit photo : Karine Barriac Lignié

TOURNAGE DU TELE FILM DE FR3

Vive Bouchon

SUR NOTRE COMMUNE

prochainement sur vos écrans

